

d'Angleterre (364 millions), ou même de celui de la Banque de France (182 millions et demi) ?

Les controverses sur le billet de banque, sur les devoirs des grandes banques, et sur la liberté des banques d'émission, ne sont pas encore à leur terme. Mais quelle qu'en soit l'issue, on est fondé dès à présent à dire que, dans les pays où les usages commerciaux sont le plus perfectionnés, ce qui signifie l'Angleterre et une partie de l'Union Américaine, le billet de banque est, d'une façon très-prononcée, en décroissance relative. On en a la mesure assez juste, par la comparaison de la quantité de billets que les banques émettent avec le montant de leur capital. Le capital de la Banque d'Angleterre est de 364 millions, et elle n'a de billets dans la circulation que pour 500 ou 550 millions de francs ; rarement elle va à 575. Aux États-Unis, les banques des États qui sont les plus avancés, à savoir celui de New-York et les six de la Nouvelle-Angleterre, offrent une circulation fort inférieure au capital, et, de plus, la majeure part de leur capital est dans leurs affaires, tandis que le capital de la Banque d'Angleterre et celui de la Banque de France en ont été détournés. Dans l'État de New-York, en 1860, année qui précéda immédiatement la grande perturbation de la guerre civile, les banques, au nombre de 303, y compris les succursales, avaient un capital collectif de 111,441,320 doll. (1) et une circulation qui n'en était guère que le quart ; elle se bornait à 29,959,506 doll. Dans l'État de Massachusetts, contre un capital de 64,519,200 doll., réparti entre 174 banques ou succursales, il y avait une circulation de 22,086,920 doll., soit un peu plus du tiers (2). En 1850,

(1) *Rapport préliminaire* du 8^e recensement, par M. Kennedy, page 193.

(2) Nous ne citons ici que de grands États ; si l'on envisageait le petit état de Rhode-Island, on trouverait le même phénomène, la modicité de la circulation par rapport au capital, plus accusée encore. A la même

dans l'État de New-York, contre un capital de 48,618,762 doll., la circulation était de 26,415,526, c'est-à-dire au delà de la moitié; et, dans l'État de Massachusetts, contre un capital de 36,925,050 doll., il y avait une circulation de 17,005,826, soit près de moitié; d'où suit que, dans l'espace de dix années, la proportion de la circulation au capital s'était fort restreinte.

Maintenant, si des pays où la race anglo-saxonne a le mieux pris son essor et développé sa prospérité, on se reporte sur la France, on observe une proportion bien différente de celle que nous venons de signaler, non pas seulement pour les États les plus florissants de l'Union-Américaine, mais même pour l'Angleterre. En France, avec un capital de 182 millions et demi, la circulation aujourd'hui approche de 900 millions, c'est-à-dire qu'elle est de plus du quadruple et de près du quintuple du capital de la Banque.

C'est que, en France, on en est encore à espérer l'introduction des méthodes de compensation et le remplacement partiel du billet de banque par les instruments qui jouent, avec un si grand succès, le rôle de compensateurs : le dépôt en compte courant, le chèque et le *clearing-house*; tandis que ce progrès est accompli parmi les Anglais et les Anglo-Américains. Nous sommes encore dans la période où le perfectionnement du mécanisme des paiements consiste à étendre l'usage du billet de banque. Il y a peu d'années, la circulation des billets de banque n'excédait pas, en France 4 ou 500 millions : la voilà à 900. On peut prévoir qu'elle ira à 1200. La méthode actuellement pratiquée par les Anglo-Saxons serait, pour la population française, l'objet d'un progrès ultérieur, et il est utile qu'on s'applique à l'introduire dès à présent dans les habitudes

époque, contre un capital de 20,865,569 doll. on n'y trouvait qu'une circulation de 3,558,295 doll.; c'est le sixième environ.

du commerce petit ou grand et même dans celles des particuliers non commerçants.

Quelque foi qu'on ait dans les avantages que présente l'emploi du chèque et du mécanisme des compensations en général, ce n'est pas une raison pour considérer le billet de banque comme devant disparaître dans un délai qui ne serait pas très-long. L'opinion, qui répudie le billet de banque, qualifié d'*or supposé*, a été soutenue avec talent par M. Cernuschi, dans un écrit récent justement remarqué (1). En rendant hommage au savoir de M. Cernuschi et à son habileté dans l'art d'exposer ses idées, nous n'en regardons pas moins sa manière de voir comme profondément empreinte d'exagération.

Le chèque, le billet de banque, la lettre de change, ne sont pas les seuls titres qui se substituent aux métaux précieux dans les transactions. Il en est d'autres qui méritent d'être cités. Nous ne voulons pas parler ici du papier-monnaie. Contentons-nous de dire que le papier-monnaie est une témérité pleine de périls. J'ai en vue, en ce moment, l'usage qui se fait, en Angleterre, des bons de l'Échiquier (*Exchequer bills*), analogues à nos bons du Trésor. Ils sont employés dans les paiements commerciaux, et même quelquefois dans les règlements de consommateur à fournisseur. Ce sont des engagements de l'État dans lesquels on a confiance, et dont, grâce à la solidité du gouvernement anglais, on est toujours assuré de trouver le montant en espèces, en les offrant à la Bourse (2). Ils sont en coupures rondes et produisent un intérêt qui se compte jour par jour, tandis que le billet de banque qu'on garde ne rapporte rien, et cette circonstance ne contribue pas peu à les faire rechercher.

(1) *La mécanique de l'Échange.*

(2) Pendant la crise de l'automne de 1847, ils ont été un instant au-dessous du pair; il y avait longtemps qu'on n'avait rien vu de semblable.

Ce n'est pas tout, il s'en faut. M. Fullarton, dans son écrit *Sur la Réglementation du Numéraire* (*On the Regulation of Currencies*) (1) fait l'énumération des moyens qui sont actuellement en usage pour remplacer les métaux précieux, en se référant cependant toujours à ceux-ci. Il indique successivement, outre ceux que nous venons de signaler :

1° Les crédits ouverts, à quelque titre et pour quelque raison que ce soit, chez un banquier ou dans une banque ; ces crédits peuvent ici être assimilés aux dépôts en compte courant ;

2° Les obligations de l'Inde (*India bonds*) et une foule d'autres engagements du même genre, qui sont sans cesse flottants sur le marché ;

3° Les certificats d'arrérages de la dette publique, dont il est émis, tous les ans, pour une somme de plus de 26 millions sterling.

Il y joint même les fournitures par lesquelles certains manufacturiers s'acquittent, envers leurs ouvriers, en leur donnant des subsistances, des vêtements, ou d'autres articles de consommation, au lieu de numéraire pour leurs salaires.

Cet ingénieux et spirituel écrivain fait remarquer que, par le mécanisme de la comptabilité commerciale et par les procédés de liquidation qui sont employés communément, dans la Grande-Bretagne, au moyen d'agents tels que les banques et les banquiers, les neuf dixièmes des transactions sont réglées et soldées dans ce pays, sans qu'il y ait besoin d'un écu ou d'un billet de banque, si ce n'est pour de faibles appoints. D'où suit que, tout considéré, la quantité de métaux monnayés et de billets de banque, qui est réellement employée, est un infiniment

(1) Édition de 1845, page 31.

petit de la masse des titres qui sont propres à être mis en circulation, ou des instruments qui donnent le même résultat.

Il est une dénomination unique, simple, sous laquelle, avec un peu de bonne volonté, on peut ranger toute cette masse de titres qui, concurremment avec l'or et l'argent, passent de main en main pour solder les transactions, ainsi que toute cette variété de combinaisons qui dispensent même de titres circulants : c'est le crédit. Le billet de banque, les lettres de change, les chèques, les bons de l'Échiquier, les obligations de l'Inde et tous les autres titres ; les comptes courants, les crédits ouverts sur les livres des banques, tous les autres mécanismes en usage pour la comptabilité réciproque et la transmission commerciale des capitaux, tout cela est englobé dans le crédit, dérive du crédit. C'est le crédit qui, sous les nombreuses formes qu'il peut revêtir, se substitue aux métaux précieux, et dispense les peuples industriels d'en avoir l'immense quantité qui serait nécessaire autrement pour leurs transactions si multipliées et si diverses.

C'est un des aspects sous lesquels on voit le mieux l'étendue des services que rend le crédit et combien il importe à la prospérité de toute société industrielle qu'il se développe et se perfectionne.

L'exposé qui précède ne doit pas être séparé d'une idée déjà motivée dans ce volume (1) : aucun des titres ou des expédients que nous venons d'énumérer n'est de la monnaie. Ils en sont les substituts commodes, mais on ne saurait les y assimiler. Ils en sont la promesse ; mais on n'est pas plus fondé à leur donner le nom de monnaie, qu'il ne serait juste de confondre un portrait avec l'original.

Le billet de banque se distingue au milieu de tous les

(1) Section I, chap. II.

autres expédients et signes, en ce que, généralement, il est d'une circulation plus facile que le reste. A de certains instants particuliers, la supériorité qu'il a, de cette manière, sur la lettre de change, même à échéance peu reculée, est très-grande ; nous en avons cité un remarquable exemple (1). Cependant, ainsi que nous l'avons développé (2), ce serait une méprise dangereuse que de le classer dans la monnaie.

Le billet de banque, s'il l'emporte sur les autres manifestations du crédit, en ce que, dans les cas du moins où il émane des grandes institutions, telles que la Banque d'Angleterre ou la Banque de France, il est d'une circulation bien plus générale, leur est inférieur par d'autres côtés : par exemple, en ce qu'il ne dispense pas, au même degré que quelques autres, de l'usage de l'or ou de l'argent monnayés. On en a fait l'observation judicieuse (3), le chèque l'emporte sur le billet de banque, pour économiser l'emploi des métaux précieux. Si, à Londres, on payait en billets de banque au lieu de chèques, tout appoint de moins de 5 livres sterling devrait être en or ou en argent. Avec les chèques, tout, jusques à un denier, est en papier. Pour l'Angleterre proprement dite et le pays de Galles, où les billets de moins de cinq livres sont interdits, ces appoints si nombreux exigeraient la présence d'un grand supplément de numéraire métallique.

On retrouve le même avantage dans les mandats et les ordres de transfert sur la Banque de France ou d'Angleterre, ou sur toute autre grande institution que les particuliers auraient contracté l'habitude de faire la dépositaire de leurs fonds de caisse. Mais ces titres ne servent guère qu'entre commerçants, de quelque importance

(1) Page 443.

(2) Section I, chap. v.

(3) Tooke, *An Inquiry into the Currency Principle*, page 23.

même. Les chèques servent au solde des comptes dans une sphère bien plus étendue.

La lettre de change possède, par rapport au billet de banque, la même supériorité.

On a souvent débattu, en Angleterre, la question de savoir quels sont les titres et instruments qu'il faut comprendre sous la dénomination de *currency*, qu'on peut traduire assez convenablement par celle de *numéraire*, et qui s'applique, avant tout et sans contestation de personne, à la monnaie. Plusieurs auteurs ont pensé que, seul, le billet de banque méritait cette qualification; mais, de nos jours, eu égard au progrès des idées et au perfectionnement de la pratique, il est difficile de ne pas être de l'avis énoncé par M. Bonamy Price, dans un excellent article de la *North British Review* (1), et qui consiste à ranger dans la *currency*, avec la monnaie, non-seulement le billet de banque, mais aussi le chèque, devenu si usuel dans quelques pays, la lettre de change, qui joue un si grand rôle, et généralement tout moyen de régler les comptes, qui est devenu d'un grand emploi.

Mais il y a lieu ici à une observation : chacun des titres que nous venons d'énumérer mérite d'autant plus d'être rangé dans la *currency*, qu'il est d'un usage plus général, et qu'il s'est répandu davantage dans les diverses classes de la population, de manière à être plus familier à tout le monde. Il le mérite d'autant moins qu'il est moins connu, apprécié ou pratiqué. Il suit de là que, lorsqu'on traitera de pays différents, il sera rationnel et opportun de classer dans la *currency*, pour quelques-uns, des titres qui, par rapport à d'autres, ne sauraient être présentés comme dignes de cet honneur et investis de cette prérogative. En un mot, la classification dans la *currency*

(1) Numéro de novembre 1861.

est un fait relatif et sujet à conditions, et non pas un fait absolu et général.

Une dernière observation qui se rapporte à certaines conjonctures critiques : par l'effet du crédit, on vient de le voir, il y a, dans la société, une immense quantité d'engagements, les uns à terme prochain, les autres immédiats, qui, à la volonté des détenteurs, peuvent être exigibles en métaux précieux. La masse de métaux précieux, qui existe à côté de ces engagements, leur est inférieure, et n'en est même qu'une petite fraction. Par conséquent, si une circonstance quelconque induisait tout à coup les possesseurs de ces engagements à réclamer d'être payés en métaux précieux, il y aurait impossibilité de les satisfaire, et par suite la société subirait une effroyable débâcle. Ainsi l'emploi de ces titres et instruments suppose et exige un état de société qui soit régulier et stable, et un état de l'opinion qui soit caractérisé par les lumières et la solidité.

CHAPITRE IV

Des plans financiers qui consistent à monnayer la terre, en émettant des titres auxquels on attribuerait la fonction monétaire et qui seraient garantis par des propriétés territoriales. — Le système de Law, les assignats, les bons hypothécaires projetés en 1848. Ces plans reposent sur la supposition que la monnaie est un signe.

Tout le monde a entendu parler du système de Law ; les assignats émis par la révolution française n'ont pas une moindre célébrité, et nous sommes encore assez peu éloignés de 1848 pour qu'on se rappelle un projet qui s'était produit, avec l'assentiment d'un des comités, dans l'Assemblée Constituante siégeant à cette époque, mais qui, heureusement, fut écarté, et dont l'effet eût été de couvrir

la France de papier-monnaie, sous le nom de *bons hypothécaires*. C'était à peu près de tout point renouvelé de Law, ainsi qu'on peut le constater, en lisant le mémoire adressé par celui-ci au parlement d'Écosse. Toutes ces combinaisons reposent sur l'idée erronée que la monnaie est un signe, d'où l'on conclut qu'il est légitime d'émettre des titres de papier, en les investissant de l'attribution monétaire, qui consiste à avoir cours forcé pour les paiements, à la seule condition qu'il y ait derrière le papier une grande masse de biens-fonds. L'agriculteur, qui veut améliorer son domaine et plus encore payer ses dettes, mais qui manque du capital nécessaire; le gouvernement, qui a sur pied de nombreuses armées, et à qui l'impôt ne rend pas ce qu'il lui faudrait; le législateur, à imagination exaltée, qui voudrait, d'un coup de baguette, accomplir de grandes entreprises, mais ne sait plus où prendre des ressources, sont sujets à s'enflammer pour des expédients de ce genre.

Ces émissions de papier-monnaie, car c'est du papier-monnaie, malgré les biens-fonds offerts en garantie, sont recommandées ordinairement dans les temps de souffrance et lorsque le trésor public est dans la pénurie.

Quand l'agriculture se plaint et demande pour remède à ses maux l'émission de *bons hypothécaires*, par exemple, elle ne voit pas que ce qui lui fait défaut, et ce qui manque autour d'elle dans la société, c'est le capital, et très-particulièrement cette sorte qui est le capital de roulement. Si les agriculteurs avaient leurs greniers bien pourvus de fourrages ou de grains, leurs celliers remplis de vin, leurs étables bien garnies, leur provision de fumier grande et de bonne qualité, et si autour d'eux les autres industries étaient dans une situation semblable, ils seraient au-dessus de leurs affaires, et ne gémeraient pas. Je suppose que, d'ailleurs, la société ne soit pas dans une de ces circonstances exceptionnelles, telles qu'une révolution,

qui détruisent la confiance et paralysent complètement les transactions.

Ce qui empêche les gouvernements de retirer davantage des contribuables par l'impôt, quand ils ont fait quelque temps une guerre coûteuse, c'est que la société, sur laquelle ils opèrent à la façon d'une pompe aspirante, n'a pas assez de capital pour pouvoir distraire quelque chose de plus de son revenu, sans mourir de faim; une émission de papier-monnaie ne saurait modifier en rien ce triste état des choses.

Quand l'autorité émet des titres de ce genre, elle croit ou prétend se mettre en règle, par le moyen des terres qu'elle assigne en garantie. C'est ainsi qu'on alléguait les biens nationaux existant derrière les assignats de la Révolution française. C'est ainsi que les bons hypothécaires, demeurés à l'état de projet, grâce au bon sens montré, en cette conjoncture, par la majorité de l'Assemblée de 1848, devaient avoir pour gage une grande quantité de propriétés territoriales. Mais, du signe à la substance, dans l'un et l'autre de ces systèmes, la distance était excessive. Le détenteur de l'assignat n'était aucunement assuré de franchir cette distance quand il le voudrait, c'est-à-dire de se procurer, avec cent mille francs d'assignats, une quantité de terres qui, sur le marché, se troquaient contre cent mille pièces d'argent du poids de 5 grammes au titre de 9/10. Il eut bientôt la certitude du contraire; les règlements particuliers qui furent faits sur la matière, les conditions mêmes qui furent établies pour le paiement des terres en assignats, rendirent ce troc impraticable. Ainsi un papier-monnaie, tel qu'était l'assignat, devait nécessairement se déprécier, c'est-à-dire cesser d'être au pair avec les métaux.

Avec un gouvernement comme la Convention, qui marchait à son but par tous les moyens, et qui multipliait in-

définiment le papier-monnaie, les assignats devaient tomber à rien. Avec tout autre gouvernement, sous l'empire de réglemens mieux combinés, et avec une émission moindre, l'assignat eût encore été fort déprécié. C'est que chacun est parfaitement assuré d'avoir 5 francs, quand il tient 25 grammes d'argent au titre de 9/10; il ne l'est point, s'il n'a que la promesse d'un coin de terre, d'une valeur égale, à ce qu'on dit, et qui est à prendre on ne sait où, on ne sait quand. Un morceau de papier n'est pas un champ. Le fût-il, ce ne serait pas encore une bonne monnaie.

« Je puis mettre un écu dans ma bourse, je ne puis emporter votre terre sous le bras, disait Jacques Laffitte à un faiseur de projets. » Laffitte avait raison. La terre n'est pas une chose qu'on puisse monnayer, il y a beaucoup de raisons qui s'y opposent. Nous avons rappelé plus haut les caractères qu'une substance devait avoir pour qu'on en fit de la monnaie (1); on peut voir si la terre les présente. Ces caractères sont oubliés ou méconnus par les personnes qui croient possible d'assurer le cours d'un papier-monnaie, en assignant pour gage à ce papier des propriétés territoriales.

Les admirateurs des assignats disent qu'on aurait évité la catastrophe, si l'assignat eût été plus aisément échangeable contre des terres de telles qualité et contenance. En effet, si les biens nationaux eussent été classés d'avance, chacun avec sa valeur respective, sur des registres publics, et qu'il eût suffi d'apporter cette valeur en assignats, pour devenir acquéreur, il est hors de doute que la chute de l'assignat eût été moins rapide et moins profonde, et que le gouvernement révolutionnaire eût tiré du papier-monnaie un bien meilleur parti. Mais ce n'est

(1) Section I, chap. iv.

pas à dire que l'assignat fût resté au pair avec la monnaie, pour peu que l'émission fût devenue considérable. Une certaine quantité d'assignats serait rentrée au Trésor national naturellement; mais la masse ramenée par ce reflux n'eût pas été indéfinie. Pour qu'elle l'eût été, il eût fallu que tous ceux aux mains desquels il venait des assignats trouvassent convenable d'avoir des terres; or, c'est une propriété qui ne convient pas à tout le monde, à beaucoup près. Le fournisseur qui avait livré à la république du fer ou du bronze pour fabriquer des armes; du drap, du linge, des cuirs, pour vêtir les soldats; des chevaux, des blés, des approvisionnements de toute sorte, avait besoin, pour continuer son commerce, d'être remboursé autrement qu'en terres. Il eût pu les vendre, dira-t-on. Jusqu'à un certain point; quand on est pressé de vendre et que beaucoup d'autres personnes sont dans le même cas, on ne vend qu'à la condition de subir une forte perte.

Le gouvernement alors consommait et souvent gaspillait, pour la défense du territoire, ou pour comprimer les ennemis intérieurs, une énorme fraction de ce que nous avons appelé le capital de roulement de la société. Ce n'était pas avec des terres qu'on pouvait remplacer ce capital, car des propriétés territoriales, quelque fertiles qu'elles soient, ne régénèrent pas immédiatement, ni même à bref délai, en quantité égale à leur valeur, le capital de roulement, qui est ce sur quoi la société vit, dans le sens matériel du mot. Dans des temps prospères, lorsque la société fait des économies, c'est-à-dire, consomme moins qu'elle ne produit de ce capital, les particuliers peuvent, sans inconvénient, et même avec avantage, distraire tous les ans une partie du capital de roulement collectif de la société, pour la convertir en capital fixe. Mais ils ne sauraient le faire d'une manière

illimitée, sans que la société fût exposée à des souffrances. Les articles dont se compose le capital de roulement deviendraient rares, insuffisants, et ils enchériraient. Or, du temps des assignats, c'était par milliards que la Convention mesurait les émissions, et, à cette époque, la société en bloc ne faisait pas d'économies, elle mangeait son fonds.

En un mot, quel qu'eût été le système adopté pour la vente des biens nationaux et la rentrée des assignats par ce moyen, il était inévitable, du moment que l'émission était très-forte, que l'assignat se dépréciât par rapport à toutes les marchandises, par rapport aux métaux précieux en lingots ou monnayés comme à tout le reste, et l'émission devenant immense, insensée, car elle monta, dit-on, à quarante milliards, il devait arriver que l'assignat perdit à peu près toute valeur. Ainsi le veut la loi, fondamentale en économie politique, en vertu de laquelle la valeur des choses se règle d'après la proportion entre l'offre et la demande. Une chose est vraie : moyennant certaines précautions, dont la première eût été beaucoup de modération dans l'émission, l'assignat eût pu n'être aucunement déprécié par rapport à la terre, aux biens nationaux du moins ; mais c'est que la terre, surabondamment offerte, eût été elle-même avilie par l'effet de la même loi.

Après un délai plus ou moins bref, le papier-monnaie a toujours subi une dépréciation. A cette règle je ne connais qu'une exception, celle du papier-monnaie émis par le royaume de Prusse, où l'attention la plus scrupuleuse a été apportée à ce que l'émission restât très-bornée. Plus le gage a été éloigné, incertain, difficile à saisir, plus la dépréciation a été considérable et rapide. Pareillement, dès que l'émission a été exagérée par rapport au gage, la perte a été manifeste.

Si l'émission excède la quantité de monnaie qui aurait été nécessaire au service des transactions, lors même qu'elle serait loin d'excéder le gage, et en supposant, ce sur quoi il ne faut compter nulle part, et ce qu'il serait chimérique d'espérer en France, que le public ait une foi robuste dans le papier ainsi émis, la dépréciation ne sera pas moins infaillible, et elle sera d'autant plus marquée que l'excès sera plus fort. Car l'abaissement de la valeur aurait lieu alors, quand bien même ce qu'on émet serait en pièces d'or et d'argent, pourvu que celles-ci ne pussent être exportées, ce qui est bien le cas du papier-monnaie. Toutes les fois que l'émission du papier-monnaie est exagérée, il se déclare une crise qui non-seulement trouble les intérêts, mais agite les États. Après en avoir émis même de la façon la plus immodérée, les gouvernements, étonnés de leur insuccès, sont enclins à attribuer à toutes sortes de motifs, à la méchanceté des hommes, à l'esprit de parti, l'avalissement qui ressort de la nature des choses. Sous cette inspiration, ils font des lois restrictives et violentes qui aggravent le malaise public, et qui, au lieu de restituer au papier-monnaie la confiance des citoyens, ont pour effet de le déprécier davantage.

SECTION SEIZIÈME.

Du commerce international des métaux précieux, et du change.

CHAPITRE PREMIER.

Du mouvement des espèces monnayées et des matières d'or et d'argent, entre les différents États, considéré dans les phénomènes généraux.

Tout pays qui a reçu des marchandises étrangères est tenu, en honneur et en justice, de les payer. La tendance générale est de s'acquitter avec les produits de sa propre industrie. C'est ainsi que, chaque année, lorsque la France a reçu de la Grande-Bretagne des charbons, des fontes brutes, des fils de coton, des tissus de lin, des tapis, elle lui renvoie des produits français, des vins de Champagne ou de Bordeaux, des farines, des fruits, des articles de mode et de goût, des soieries (1). Il est plus profitable, communément pour la France, de solder ainsi son compte, que de se dessaisir de l'or et de l'argent servant au mécanisme de ses échanges. L'arrangement est plus avantageux aussi pour l'Angleterre, qui possède habituellement l'approvisionnement

(1) On peut objecter ici que, si les vins, que je suppose expédiés par la France, sont entièrement de son cru, il n'en est pas de même des autres productions. Ainsi, dans les soieries, les couleurs ont été en partie achetées au dehors, et le tissu même a pu être fait avec de la soie étrangère; les toiles peintes fines sont certainement faites avec une matière textile qui est étrangère, et pour la confection des objets de goût, on a employé des substances venues de toutes les parties du globe; mais, dans ces marchandises variées, tout peut être considéré comme d'origine française, car le travail qui les a façonnées est français, et les matières exo-

de métaux précieux qu'elle désire, et qui, si tous ses débiteurs se mettaient à lui expédier de l'or et de l'argent, n'en aurait que faire chez elle ; tandis que nos vins, nos farines, nos fruits, nos soieries, nos articles de goût, sont en rapport direct avec ses besoins. C'est pour le Mexique, le Pérou, la Russie, la Californie, l'Australie, qu'il est naturel de payer avec des lingots, des piastres, des dollars, des impériales ou de la poudre d'or.

Il est donc exact de dire que, en principe et en fait, les importations d'un pays s'acquittent au moyen des fruits de son propre travail qu'il exporte. On tire sur lui, du dehors, des lettres-de-change, jusqu'à concurrence des importations qu'il a reçues ; il y répond par des lettres-de-change qui représentent les exportations qu'il a livrées. La somme de celles-ci doit, en moyenne, pour un laps de temps de plusieurs années, équilibrer à peu près la somme de celles-là, sinon envers chacun des États étrangers en particulier, du moins pour l'ensemble, en supposant un pays qui soit stationnaire, sous le triple rapport de la richesse, du capital et du luxe, et où le mécanisme monétaire et le mode des échanges restent les mêmes. C'est en ce sens qu'il y a une éclatante vérité dans cette proposition établie par J.-B. Say, que le commerce international est le troc des produits de l'un contre les produits de l'autre.

Mais on ne doit pas perdre de vue que les importations de chacun des deux États, qui sont des exportations par rapport à l'autre partie contractante, sont appelées par les besoins raisonnés des populations respectives, je veux dire par leurs besoins rapprochés de leurs ressources. Il se peut que la France ait besoin de plus de charbon et de fonte cette année qu'à l'ordinaire, et qu'au contraire, la

tiques qui y ont servi ont été soldées, en définitive, directement ou indirectement, aux contrées d'où on les a tirées, avec du travail français.

même année, l'Angleterre n'ait pas la volonté ou le pouvoir de consommer même la quantité accoutumée de vin de Champagne ou d'articles de Lyon et de Paris. Avec plus ou moins de temps, ces inégalités et ces disproportions se balancent, mais ce n'est pas immédiatement. Je ne disconviens pas que, si la France a tiré beaucoup plus de fonte et de charbon de la Grande-Bretagne, il est à croire que ce surplus de demande aura répandu la prospérité parmi les mineurs de Newcastle, ou les fondeurs de l'Écosse ou du pays de Galles, qui alors eux-mêmes auront vraisemblablement consommé plus de produits en tout genre, nationaux et étrangers, et spécialement de produits français; ils auront pu faire participer à leur bien-être inaccoutumé et à leurs consommations extraordinaires un certain nombre de leurs compatriotes, d'où sera résulté, de la part de certains Anglais, une demande supplémentaire spéciale des produits français. Il n'en est pas moins vrai que c'est là un effet probable et non pas infaillible, et que ce surcroît de demande spéciale peut ne point compenser la baisse de la demande générale du reste de l'Angleterre. Bien des causes peuvent diminuer ou arrêter le reflux qui, dans l'hypothèse indiquée ici, tendait à se manifester de France en Angleterre, en conséquence du courant plus fort qui a eu lieu des produits anglais vers le marché français: un ensemble de spéculations mal conçues ou exagérées, qui aura renversé beaucoup de fortunes et porté une atteinte profonde à la production et à la consommation dans la Grande-Bretagne, comme on l'a trop éprouvé en 1825 et en 1847; une agitation politique, ou la fermeture accidentelle de quelques marchés extérieurs, qui auront restreint dans le pays le travail et par conséquent l'aisance, ainsi qu'on l'a vu en 1861, quand la guerre civile des États-Unis a réduit dans de fortes proportions les importations de l'Amérique du Nord, en produits an-

glais ou autres, ainsi que ses retours en coton brut ; l'intempérie des saisons, qui aura porté un grand préjudice à quelqu'une des récoltes principales, causé la disette et appauvri la population.

L'habitant de la France qui fait venir d'Angleterre du charbon, de la fonte, ou des fils de coton, ou des tissus de lin, ou des machines, n'est point le même qui expédie de France en Angleterre des vins, ou des farines, ou des soieries de Lyon, ou des toiles peintes de Mulhouse, ou des articles de Paris. Ce sont deux individus très-distincts, l'un recevant la lettre-de-change d'un Anglais, l'autre délivrant la sienne à un Anglais différent. Entre eux, point de solidarité directe, rien que des relations médiates et éloignées. L'opération faite par celui-ci n'entraîne point impérieusement, de la façon dont la cause entraîne l'effet, l'opération de celui-là ; ils se déterminent l'un et l'autre par une raison qui leur est propre, par le sentiment de leur intérêt, dans ses rapports avec les convenances générales du consommateur, leur concitoyen. Une chose cependant est vraie : si une demande de produits anglais ne suit pas, comme à l'ordinaire, l'expédition en Angleterre de produits français ; si une lettre-de-change tirée de l'Angleterre ne répond pas à la lettre-de-change tirée sur l'Angleterre, les Anglais, pour s'acquitter, devront se mettre en mesure d'embarquer de l'or ou de l'argent pour Calais. Cette perspective fera baisser le change de Londres sur Paris, c'est-à-dire que, désormais, 1 kilogramme d'or, livrable à Londres, au lieu de s'échanger contre tout juste 1 kilogramme d'or livrable à Paris, ne se troquera plus que contre une quantité un peu moindre. Cette altération dans le cours du change deviendra un attrait nouveau pour l'exportation de produits anglais en France. Tel commerçant français qui se refusait à faire venir des produits anglais, parce que les circonstan-

ces ne lui promettaient pas un profit qui pût le séduire, remarquera qu'il peut les avoir à meilleur marché, puisqu'il suffira, pour effectuer le paiement, à Londres, d'une somme donnée, de délivrer un montant moindre à Paris. Et puis, il y a lieu de croire que la stagnation du commerce d'exportation, d'Angleterre en France, aura déprimé le cours des produits anglais qui avaient l'habitude de s'exporter, d'où une tentation nouvelle, pour le commerce, d'en acheter afin de les exporter en France ou ailleurs.

Certes, les variations qu'éprouve le cours du change entre deux places voisines, comme Paris et Londres, sont bien modérées ; la quantité dont le change peut, en effet, s'écarter du pair en dessus ou en dessous est limitée par ce qu'il en coûte pour transporter effectivement de l'or d'une place à l'autre, puisque, si la prime à payer pour l'opération du change excédait les frais de transport, on prendrait le parti de faire en réalité l'expédition. Or, ces frais sont peu de chose. Néanmoins, les profits du commerce sont ordinairement tellement restreints par la concurrence, que la différence entre un change favorable et un défavorable est une des circonstances que prend en considération le commerçant dans ses commandes, et qui contribuent à rétablir la balance entre les importations et les exportations.

Pour voir comment l'équilibre se maintient, sans un grand déplacement de métaux précieux, entre deux pays qui trafiquent beaucoup ensemble, il faut tenir compte du commerce de ces deux États avec les diverses autres nations. Ce n'est pas le commerce de la France avec l'Angleterre seule qui se balance à peu près, sans l'intervention d'une grande quantité de métaux précieux en espèces ou en lingots, par une somme d'exportations analogue à celle des importations. La France peut s'acquitter aussi envers le commerce anglais par des lettres-de-change

sur l'Espagne, sur les États-Unis, sur la Belgique, lettres-de-change qui représentent des marchandises que la France a exportées dans ces contrées, par delà ce qu'il fallait pour qu'elle fût quitte de ce qu'elle en avait reçu elle-même.

Un des cas où la sortie des métaux précieux acquiert le plus d'impétuosité est celui où une région populeuse aura vu sa récolte en céréales lui faire défaut. Alors, il se manifeste, dans les rapports entre le pays affamé et toute contrée qui possède une notable réserve en grains, un changement considérable. Le courant commercial qui amène les produits de celui-ci à celui-là prend subitement, par le fait des grains qui viennent s'y précipiter, une grande force, que le contre-courant ne saurait égaler. Quand une nation, comme la Grande-Bretagne, par exemple, se met tout d'un coup à demander, dans une seule saison, pour 150 ou 200 millions de plus de blé à la Russie et pour pareille somme aux États-Unis, assurément les populations agricoles de la Crimée, ou des rives de la Baltique, ou des bords de l'Ohio, qui vendent leurs grains à des prix inespérés, achèteront plus d'objets de toute sorte, en Angleterre comme ailleurs. Les navires qui auront transporté, à des conditions très-lucratives, comme il arrive toujours en pareil cas, de la Russie ou de l'Amérique, des blés, marchandise encombrante, à Londres, à Bristol ou à Liverpool, offriront à vil prix leur fret de retour, et décideront ainsi, par le bon marché du transport, les commerçants à faire des expéditions, indépendamment de l'action, que nous signalions il n'y a qu'un instant, qu'aura le cours du change. De cette manière, les exportations de l'Angleterre, dans le cas que nous examinons ici, à destination de la Russie, des États-Unis et des autres pays producteurs de céréales, iront en croissant, mais elles n'égaleront pas les im-

portations, extraordinairement grandes en grains et en farines, que l'Angleterre aura tirées des mêmes régions, et par conséquent il restera une force pour pousser les métaux précieux hors de l'Angleterre.

Pendant la disette de 1847, les relevés du commerce de la Grande-Bretagne avec les autres États ont constaté ce qui vient d'être dit. Les exportations de la Grande-Bretagne pour les pays d'Europe, qui souffraient de la même calamité, se sont ralenties; mais elles se sont activées envers les contrées qui produisent des grains, et qui en expédient à la Grande-Bretagne et à l'Europe occidentale. Ainsi, avec la France, l'Allemagne, l'Italie, les exportations de l'Angleterre ont diminué; tandis qu'elles ont augmenté avec les États-Unis, avec la Russie, avec l'Égypte. Néanmoins, l'accroissement des exportations anglaises, à destination des pays producteurs de céréales, a été bien loin d'égaliser le montant de l'importation inusitée en grains ou en farines que l'Angleterre en a reçue; elle n'en a formé qu'une fraction. C'est ainsi qu'il a dû sortir de l'Angleterre, à la fin de 1846 et pendant les six premiers mois de 1847, une somme exceptionnelle en métaux précieux.

Il y a toujours, dans les grands États commerçants, un certain approvisionnement de métaux précieux en lingots, qui est là pour les besoins des arts, ou qui attend les variations du change pour en profiter. Dans l'hypothèse où nous nous sommes placé, cette masse flottante se met en chemin. Il y a, en outre, des réservoirs où les métaux précieux s'accumulent, à l'état d'espèces monnayées principalement, mais cependant aussi en lingots: ce sont les caisses des grandes banques, comme sont la Banque d'Angleterre et la Banque de France, comme était autrefois la Banque des États-Unis, qui a cessé d'exister. Les commerçants qui ont des paiements à faire à l'étran-

ger, et qui ne trouvent pas de lettres-de-change venues du dehors qu'ils puissent retourner, puisent dans ces divers dépôts, et c'est ainsi qu'on a vu l'encaisse métallique des Banques de France et d'Angleterre décroître rapidement, après la moisson de 1846. Du 1^{er} juillet 1846 au 14 janvier 1847, celui de la Banque de France avait diminué de 172 millions. La diminution fut plus forte encore à la Banque d'Angleterre. On a remarqué que, à toutes les mauvaises récoltes de la Grande-Bretagne, l'avoir métallique de la Banque d'Angleterre diminuait sensiblement. Toutefois, à l'occasion des approvisionnements de métaux précieux que possèdent les grandes banques, il est bon de remarquer, 1^o qu'ils peuvent se réduire par des causes autres que l'exportation, c'est-à-dire par des causes intérieures ; 2^o que, pour l'exportation, il existe, chez les marchands de métaux précieux, d'autres dépôts où le commerce puise tout aussi bien.

Même hors de ces temps critiques, il y a constamment des métaux précieux en plus ou moins grande quantité, qui vont et viennent, décrivant ainsi un périple très-divers, selon la diversité des circonstances.

Cette pérambulation d'une masse variable de métaux précieux qui servent à solder les comptes, tantôt de ce pays-ci, tantôt de celui-là, se complique d'autres mouvements avec lesquels il ne faut cependant pas la confondre. Ainsi, à la sortie, les lingots d'argent et d'or du Mexique et du Pérou étaient, il y a peu d'années, et sont encore fréquemment confiés, pour plus de sûreté, à des navires de la marine royale britannique qui, naturellement, les transportent d'abord en Angleterre où ces métaux sont consignés, et d'où ils ont à se répandre ensuite dans les différents États, selon les besoins des arts et ceux du monnayage. Ainsi encore, l'habileté des affineurs français a maintes fois déterminé le passage par la

France d'une grande quantité de lingots d'argent et de piastres, pour y subir l'opération du départ.

Ensuite, il y a des mouvements accidentels de métaux précieux de toute autre nature, qui cependant ne laissent pas que de se présenter souvent. De vastes entreprises subitement montées, qui auront pour but un pays peu exploité encore, et y précipiteront les capitaux de l'Europe, pourront avoir l'effet de causer d'étranges déplacements d'or et d'argent. Ce fut ainsi que la grande spéculation des mines américaines, dont s'éprirent les Anglais en 1825, causa cette anomalie, que de fortes sommes en espèces ou en lingots reflurent de l'Angleterre dans les pays producteurs de métaux précieux. C'était comme un fleuve qui serait remonté à sa source. Je lis dans le livre qu'a écrit sur le Mexique le premier envoyé anglais dans ce pays après l'indépendance, M. Ward, qu'à l'hôtel-des-monnaies de Mexico, on eut alors à monnayer en or venu d'Angleterre 1,936,040 piastres, ou environ 3,000 kilog. pesant de métal (1).

Les emprunts des États donnent lieu fréquemment à des mouvements de métaux précieux. Supposez que la Prusse ou la Russie aient négocié un emprunt de trois cent millions à Londres; les versements des souscripteurs de l'emprunt se feront, pour une certaine portion, en lettres-de-change sur Berlin ou Cologne ou sur Pétersbourg ou Odessa, mais le montant des lettres-de-change sur ces places, qui pourront être recueillies, est limité. Pour le reste on devra expédier des espèces métalliques. Les pays où les capitaux abondent, comme l'Angleterre, la France et la Hollande, sont exposés ainsi à des exportations considérables d'espèces, du fait des emprunts étrangers dont ils accueillent les titres. Les emprunts du royaume d'Italie sont, depuis

(1) Ward, *Mexico*, tome I, page 49.

1861, l'occasion d'une notable sortie d'or de France (1). Une expérience pareille a été faite bien souvent en Angleterre.

Parmi les causes qui dérangent le mouvement normal des métaux précieux, il ne faut pas omettre la guerre, source de tant de perturbations de tout genre dans le monde. La guerre rend plus nécessaires les soldes en monnaie, parce qu'elle barre la plupart des chemins aux autres marchandises, et qu'on est souvent réduit alors dans le commerce à s'acquitter en or, celui-ci étant plus facile à transporter par de longs détours que les autres produits. Elle fait désirer les métaux précieux aux populations, lorsque celles-ci peuvent avoir à craindre le fléau de l'invasion, et elle les porte à enfouir. Elle provoque la formation de caisses militaires abondamment pourvues d'or, ce qui contribue à retirer les pièces de métal de leurs canaux accoutumés.

Dans le cours ordinaire des choses, tenons pour certain que les métaux précieux, en lingots ou en espèces monnayées, sont des marchandises qui ne quittent un État qu'autant qu'on n'a pas le moyen de faire sortir d'autres marchandises, dont l'exportation fût plus profitable. L'or et l'argent ont ce caractère que, sauf quelques faibles variations, ils trouvent constamment à se placer partout. Voilà pourquoi on se met à les exporter, quand on a épuisé les autres exportations; mais on attend que celles-ci aient cessé d'être praticables avec avantage.

Les réglemens restrictifs qui gênent et souvent interdisent, dans la plupart des États, l'entrée d'un grand nombre de marchandises étrangères autres que l'argent et l'or, doi-

(1) La sortie des marchandises françaises a cependant payé la majeure partie de ces emprunts.

vent contribuer sérieusement à rendre obligatoire l'exportation de l'or et de l'argent, monnayés ou non, de certains États, toutes les fois que des accidents d'une nature quelconque ont rendu nécessaire, dans ces derniers, un surcroît d'importation des produits étrangers. Incontestablement, avant le traité de commerce du 23 janvier 1860, quand la France était débitrice de l'Angleterre pour une grosse somme, elle se serait acquittée, en partie au moins, par l'expédition de ses vins, si ceux-ci n'eussent été frappés de lourds droits par la douane anglaise. Quand c'était l'Angleterre qui devait à la France, elle aurait eu de même beaucoup plus de facilité à payer autrement qu'en métaux précieux, si ses fils communs de coton, ses tissus de coton et de laine, sa faïence, sa quincaillerie, n'eussent été écartés de notre marché par la prohibition absolue, et si ses aciers, ses fers, la plupart de ses machines, n'eussent été de même sous le coup de droits que leur élévation rendait prohibitifs.

Il y a des pays qui, d'une manière générale et permanente, exportent de l'un ou de l'autre des métaux précieux beaucoup plus qu'ils n'en importent : ce sont les pays qui en offrent des mines. Il en est d'autres qui en importent constamment des quantités assez fortes, très-fortes quelquefois, et qui n'en réexpédient que de petites quantités. Ce sont ceux qui, tels que l'Inde, paraissent en avoir peu de mines et qui, tandis qu'ils ont des productions recherchées au dehors, ne sont encore que médiocrement désireux des produits du sol ou de l'industrie des autres (1). Telle était encore la Chine avant qu'on eût imaginé de lui apporter de l'opium. Les pays barbaresques, où l'argent surtout est extrêmement recherché comme une richesse qu'on peut enfouir et dérober aux regards

(1) Au sujet de l'importation des produits européens dans l'Inde, voir plus haut section X, chap. V, et spécialement pages 422, 423.

de chefs avides et sans scrupules, forment une catégorie distincte, qui a aussi ce caractère qu'on y importe des métaux précieux, sans en retirer dans une proportion appréciable.

Les pays les plus civilisés, la France et l'Angleterre, par exemple, offrent les deux mouvements bien dessinés, celui de l'importation et celui de l'exportation. Mais il est à remarquer que, dans cette classe d'États, si l'on envisage les deux métaux ensemble, l'importation dépasse l'exportation presque régulièrement chaque année. C'est que dans ces pays les affaires s'étendent et se multiplient et la richesse grandit. L'extension et la multiplication des affaires nécessitent le développement de l'instrument des échanges, c'est-à-dire plus de monnaie. Le progrès de la richesse détermine celui du luxe, qui emploie l'or et l'argent comme des matières premières. Enfin il y a une certaine quantité d'or et d'argent qui se perd : ce sont les dorures qui disparaissent, l'argenture qui se dissipe petit à petit ; c'est la déperdition de métal qu'entraînent la circulation de la monnaie, l'usage de la vaisselle, des ustensiles et des bijoux.

Les relevés de la douane ne font peut-être pas connaître très-exactement l'entrée et la sortie des métaux précieux. Il paraît que, pour ces matières, il y a un certain nombre de déclarations incomplètes, et les relevés de la douane ne constatent pas ce que les voyageurs portent avec eux. Ces relevés sont cependant les seuls documents qui, dans la plupart des cas, puissent faire connaître, au moins approximativement, les quantités entrées ou sorties. Ils constatent ce que nous venons de dire, que les grands États civilisés, tels que la France et l'Angleterre, reçoivent, à peu près régulièrement, plus de métaux précieux qu'ils n'en rendent.

Ainsi, depuis 1827 jusqu'au 31 décembre 1864, la France aurait reçu et livré, d'après les relevés de la douane, en monnaies ou en lingots, les quantités suivantes :

Entrées.	12,706,235,000 fr.
Sorties.	8,196,270,000 »
	<hr/>
Excédant des importations.	4,609,965,000 fr.

Cet excédant serait un peu plus considérable, si l'on tenait compte de l'orfèvrerie et de la bijouterie, des cendres et regrets d'orfèvre et des autres matières argentifères ou aurifères. Il irait alors à 4,842,062,000 francs (1).

En thèse générale, l'accroissement de l'approvisionnement d'un grand État en métaux précieux se manifeste à la fois pour l'or et pour l'argent. Néanmoins des circonstances accidentelles peuvent faire que, pendant un temps, il y ait, pour l'un des deux, un redoublement de la sortie, qui soit compensé par un redoublement de l'entrée de l'autre. C'est ainsi qu'en France, dans les années qui ont suivi la découverte des mines d'or de la Californie et de l'Australie, il y a eu une immense sortie

(1) C'est ce qui résulte des relevés suivants :

IMPORTATIONS

Or et argent.....	2,706,235,692 fr.
Billon et platine.....	53,305,542 »
Cendres et regrets d'orfèvres.....	698,572,841 »
Or et argent laminés, filés et en minerais.....	17,405,743 »
Orfèvrerie et bijouterie.....	9,545,395 »
	<hr/>
Total des importations.....	43,485,065,213 fr.

d'argent, mais elle a été plus que balancée par le surplus d'or qui est entré (1).

CHAPITRE II

Le pair du change.

On dit que le change entre deux places de commerce est au *pair*, lorsque le cours est tel qu'en remettant aux banquiers de l'une des places une somme d'espèces monnayées représentant tel ou tel poids d'argent ou d'or fin, il donne en retour une lettre-de-change moyennant laquelle on obtienne, à présentation ou à quelques jours de vue, dans l'autre place, des espèces monnayées qui forment exactement le même poids de métal. Lorsqu'il s'agit de places qui ne sont pas dans le même État et par conséquent n'ont pas la même monnaie, de Paris et de Hambourg, ou de Paris et de Londres, de San-Francisco et de Liverpool, les banquiers, pour établir le pair, ont à faire un calcul, dans lequel on tient compte non-seulement de la composition intrinsèque des monnaies respectives des deux contrées, mais aussi de la fidélité de la fabrication, et du degré de détérioration que les espèces ont éprouvé moyennement par l'usage ou par la fraude; car le véritable pair est celui qui permet de se pro-

EXPORTATIONS

Or et argent.....	8,196,270,146 fr.
Billon et platine.....	7,395,265 »
Cendres et regrets d'orfèvres.....	6,035,790 »
Or et argent laminés, filés et en minerais..	109,430,286 »
Orfèvrerie et bijouterie.....	323,871,735 »
Total des exportations.....	<u>8,643,003,222 fr.</u>
Balance en faveur des importations.	4,842,062,000 »

(1) Voir plus haut, section XIII, chap. II et III.

curer, non pas une égale somme nominale dans les deux places, mais bien une égale somme réelle, je veux dire un même poids de métal fin, argent ou or.

Il faut que le pair du change entre deux places situées dans des États différents soit facile à connaître et présente l'immutabilité d'un point fixe ; autrement les opérations commerciales prennent un caractère d'incertitude, qui les fait plutôt fuir que rechercher des hommes prudents et de bonne foi. A l'époque où les princes se laissaient aller à la coupable pratique de fausser les monnaies ou de les changer, le pair du change était un problème dont il fallait sans cesse chercher à nouveau la solution, et par cela même le commerce était, d'une manière irremédiable, difficile et aléatoire.

Le pair du change a une base parfaitement solide, lorsque les deux contrées n'ont chacune, en droit ou en fait, d'espèces monnayées qu'en un seul métal et que ce métal est le même de part et d'autre. Avant la découverte des mines de la Californie et de l'Australie, qui ont successivement remplacé en France la monnaie d'argent par la monnaie d'or, c'était le cas entre Paris ou le Havre et Hambourg : en France comme à Hambourg, les paiements ne se faisaient qu'en argent, jamais en or. Entre Paris et Londres, au contraire, le véritable pair du change avait quelque chose de mobile, parce que, en droit et en fait, les Anglais n'ont de monnaie qu'en or, et que nous, en fait, nous n'en avons alors qu'en argent. Pour établir le pair du change, il faut en pareil cas une hypothèse, à savoir, qu'un gramme d'or est le pair de tel nombre de grammes d'argent. Si l'on prend le rapport de 15 1/2 à 1, qu'adopta chez nous le législateur de l'an XI, il s'ensuit que le pair du souverain anglais est 25 fr. 22 c. en pièces françaises d'argent ; mais cette hypothèse, fondée un jour, peut cesser et même cessera forcément de l'être le

lendemain, parce que rien n'est plus sujet à varier, entre certaines limites peu écartées, il est vrai, que la valeur d'un des métaux précieux comparativement à l'autre.

Quand un des deux pays est au régime du papier-monnaie, et par là j'entends un état de choses dans lequel des morceaux de papier, billets de banque ou assignats de l'État, ont un cours forcé, sans être convertibles au pair en métaux précieux, à la volonté du porteur, le pair du change est bien autrement mobile que dans le cas précédent. C'est que ces papiers qui, si l'on en croyait les inscriptions qu'ils portent, équivaldraient absolument à des quantités fixes de l'un ou de l'autre métal précieux, ne se troquent communément, malgré le législateur en cela impuissant, que contre des quantités moindres et variables. Pendant quelques années, à partir du décret rendu par le gouvernement provisoire, le 15 mars 1848, la France a été, en apparence, au régime du papier-monnaie; en fait, elle n'y était point, parce qu'on avait eu le soin de limiter rigoureusement l'émission des billets de banque à un montant peu élevé. Grâce à cette précaution, une très-grande quantité de numéraire métallique était restée dans la circulation, et il a toujours été facile d'échanger un billet de banque contre le montant nominal en espèces. Pareillement, après que, en 1797, le public britannique eut donné un cours forcé aux billets de la Banque d'Angleterre, pendant plusieurs années l'égalité se maintint entre les billets et les espèces; mais en 1809 l'équilibre fut renversé; une livre sterling en billets ne trouva plus à s'échanger contre 1 livre sterling en or; l'or gagna une prime de plus en plus forte, ou, pour mieux dire, le papier perdit de plus en plus relativement à l'or, jusqu'à la paix. L'aventure s'est répétée avec les roubles en assignats de la Russie, avec les reis en papier du Brésil, les billets de banque de la Suède, ceux du Danemark,

ceux de l'Autriche, ceux de Buenos-Ayres, ceux des États-Unis en 1814 et présentement depuis 1861, et dans d'autres circonstances encore. Ces exemples de dépréciation du papier-monnaie sont surpassés par ce qui arriva aux billets de la Banque de Law en France, sous la Régence, aux billets d'État, qualifiés de *continental money*, qu'émit le Congrès des États-Unis, pour soutenir la guerre de l'Indépendance. Sous ce rapport encore, aucune catastrophe n'est comparable à celle des assignats de la Révolution Française.

Dans chacune des circonstances que je viens de rappeler, et dans toutes celles du même genre, le pair du change, dans les contrées où le papier-monnaie circulait, suivait toutes les variations du papier par rapport à des espèces d'or ou d'argent supposées droites de poids et de titre, indépendamment des variations qui tiennent au sens dans lequel penche la balance du commerce, c'est-à-dire qui proviennent de l'inégalité des deux masses de lettres-de-change que les deux pays doivent se payer l'un à l'autre.

Ainsi, en Angleterre, le change sur Paris ou sur Amsterdam, fut, en 1812 et 1813, de 18 fr. ou de 17 fr. au lieu de 25 fr. 22 cent. pour 1 livre sterling. Le changement provoqué par l'avisement du papier-monnaie a été bien plus fort dans d'autres cas. Il en est ainsi parce que le commerce ne se paye pas de mots. Il ne tient pas compte des inscriptions que portent les billets de banque ou les assignats, et ne prend en considération que la quantité de métaux précieux qu'on peut couramment obtenir en échange.

Il arrive quelquefois que l'on qualifie de pair du change entre deux pays une cote qui en diffère. On en voit un exemple entre l'Angleterre et les États-Unis, qui sont deux contrées ayant des espèces métalliques

d'un poids et d'un titre bien connus. Ce qu'on nomme abusivement le pair était, alors que la monnaie des États-Unis se composait d'argent principalement, de 4 doll. 44 cents $\frac{4}{9}$ pour 1 livre st. ou de 4 schellings 6 den. pour un doll. Or, l'équation qu'on supposait entre ces deux sommes n'existait pas. Il faut croire, a dit M. Gallatin, que cette évaluation, qui date d'avant l'indépendance des États-Unis, fut déduite de quelque piastre espagnole dont, par hasard, la valeur intrinsèque, par rapport à la monnaie anglaise, se trouva telle. Mais, continuait M. Gallatin, c'est un pair imaginaire, attendu que, si l'on compare les monnaies d'or des deux pays, le rapport qui exprimera le pair sera celui de 4^{doll.} 56 pour 1 livre sterling; et si l'on part, au contraire, des pièces d'argent, en prenant le schelling d'avant 1816, ce sera 4^{doll.} 63. Enfin, si l'on compare le dollar d'argent à la livre sterling, en attribuant à l'or, par rapport à l'argent, la valeur courante sur la place de Paris, qui est d'un peu plus de 15 $\frac{1}{2}$ pour 1, on trouve 4^{doll.} 75 pour la livre sterl. En adoptant ce dernier rapport, le pair réel serait de 7 pour 100 au-dessus du pair supposé. Les changeurs et les banquiers sont parfaitement au courant de cette erreur, et les négociations n'en sont aucunement affectées (1).

On dit communément que le pair de la livre st. est de 25 fr. 15. D'après le rapport des quantités d'or contenues dans le Napoléon et le Souverain, ce n'est pas tout à fait exact; le pair véritable est 25 fr. 22.

(1) Depuis l'époque où M. Gallatin écrivait (1831), la monnaie d'or a été modifiée aux États-Unis. Le dollar d'or contient aujourd'hui moins de fin (qu'alors); de plus, en vertu d'une autre loi plus récente, motivée par l'exploitation des mines de la Californie, la monnaie d'or est devenue aux États-Unis la monnaie principale, et le change avec l'Angleterre s'établit sur la comparaison des espèces d'or des deux pays.

CHAPITRE III

De la sortie des métaux précieux ; de ce que cette sortie a de réel et de ce qu'elle a d'imaginaire.

Lorsque les négociants d'un État doivent à ceux d'un autre, et que l'exportation des produits nationaux, dans des conditions qui permettent au vendeur de s'y retrouver, n'est plus possible, il faut que les métaux précieux soient exportés, et l'exportation des espèces monnayées elles-mêmes s'opère. Si la dette, qu'il faut payer, je le suppose, dans le délai ordinaire des engagements commerciaux, lequel est bref, se trouve très-considérable, le mouvement, qui porte les espèces au dehors, est à la fois brusque et intense ; il ne se borne pas, comme dans les fluctuations ordinaires, à enlever une portion plus ou moins médiocre des métaux monnayés qu'employait le pays, ou plutôt de ce qu'il avait en réserve d'espèces et de lingots ; il se poursuit indéfiniment, de manière à altérer profondément la proportion de monnaie qui était en usage ; c'est une véritable perturbation.

Pour retenir les espèces dans ces circonstances difficiles, les défenses de l'autorité sont sans force, et les procédés restrictifs, de quelque part qu'ils viennent, n'en ont pas davantage ; les mesures qu'on prend, afin de leur barrer le chemin, ne servent qu'à aggraver la crise, sans fermer la route aux métaux précieux, qui s'en vont quand ils doivent s'en aller.

Dans ces circonstances, on verra éclater avec plus ou moins d'intensité les phénomènes suivants :

Il y aura une débâcle commerciale, et celle-ci, en ébranlant ou en renversant les fortunes, déterminera les

manufacturiers à offrir, à perte, leurs productions au dehors. Si, comme en Angleterre, on a de vastes approvisionnements de toute espèce enfermés dans les docks, on s'en défera avec un grand sacrifice au profit des étrangers, qui, autrement, ne s'en soucieraient pas. En déprimant les fonds publics, la crise attirera de même en grande quantité dans la Grande-Bretagne les capitaux de l'étranger. C'est par ces opérations ruineuses que le pays cessera d'exporter ses métaux précieux.

Le mal, qu'on avait rendu plus intense par les efforts maladroits ou inintelligents qu'on faisait pour le diminuer, est quelquefois monté à ce degré que le pays, en masse, se mit en faillite envers l'étranger : c'est à cette extrémité que se vit réduit le commerce des grands ports de l'Amérique du Nord en 1837. Une solution pareille porte atteinte à la considération nationale, même lorsque, comme c'était le cas pour les États-Unis dans la crise dont nous parlons, il est constant que les commerçants ont fait, quand ils ont enfin aperçu le mal qui fondait sur eux, tout ce qui était humainement possible pour faire honneur à leur signature.

La Banque d'Angleterre a été accusée d'avoir plus d'une fois, de propos délibéré, attiré de cette manière des désastres sur le commerce et l'industrie du pays, dans le but de faire revenir l'or qui s'échappait. La sortie de l'or, quand c'était son propre encaisse qui s'en allait, lui enlevait à elle-même la base métallique qui sert de lest à sa circulation en billets. On a fréquemment représenté que, lorsqu'elle voyait s'épuiser son encaisse, après avoir témérairement élargi le crédit, elle retirait brusquement les facilités auxquelles s'étaient habitués les particuliers, et causait ainsi une commotion électrique qui s'étendait d'un bout de l'Angleterre à l'autre, et, dans leur alarme, les commerçants, pour faire honneur

à leurs engagements, étaient contraints de vendre à tout prix, d'où une ruine générale. Cette accusation a été formulée avec véhémence dans un manifeste délibéré par la chambre de commerce de Manchester, le 12 décembre 1839, à l'occasion des crises de 1837 et de 1839. D'après ce document, la Banque elle-même aurait, dans un mémoire adressé à la Chambre des Communes en 1832, érigé en doctrine la pratique qu'on lui reproche. La perte que le commerce et l'industrie auraient subie, en 1837, dans les seules industries du coton, de la laine et de la soie, en vertu des manœuvres inconsidérées qu'on prête à la Banque, aurait été d'au moins un milliard de francs, en y comprenant, à la vérité, la dépréciation du capital, tant fixe que roulant, engagé dans ces fabrications.

Il serait d'une sévérité excessive d'imputer à la Banque d'Angleterre la responsabilité entière des souffrances éprouvées par le commerce et l'industrie du pays, pendant les crises de 1837 et de 1839, et de lui attribuer une doctrine arrêtée, qu'elle aurait suivie avec une inflexible rigueur, et à laquelle elle aurait sacrifié, comme on l'a dit, les intérêts vitaux du pays. Mais un fait subsiste, à savoir, que, à diverses reprises, il en a coûté à la Grande-Bretagne une somme exorbitante, pour tenter de changer le sens du courant des métaux précieux, et d'en empêcher la sortie, considérée comme étant le mal même, tandis que ce n'en était que le symptôme. Dans ce qui s'est passé antérieurement au renouvellement de sa Charte en 1844, elle a sa part de responsabilité sans doute, mais elle n'y a que sa part.

Il est trop certain que, depuis la loi votée en 1844, au sujet de ce grand établissement, sur la proposition de Robert Peel, les fâcheux résultats qu'on s'était proposé d'atténuer n'ont fait que s'aggraver. Dans le but de mieux

assurer la convertibilité des billets de banque en métaux précieux, Robert Peel a enfermé la Banque d'Angleterre dans un cercle de fer, et la Banque, pour se conformer aux prescriptions de la loi, a été ou s'est crue obligée à faire subir au taux de l'escompte des variations, non-seulement indéfinies en nombre, mais encore très-étendues. M. Stephen Mason, de Glasgow, dans un écrit publié au commencement de 1866 (1), signalait ce rapprochement curieux, qu'alors que, de 1694, année de la fondation de la Banque d'Angleterre, à 1844, le taux de l'escompte n'avait guère varié que quatorze fois, en se tenant à peu près toujours entre les limites de 4 et 5 pour 100, il y avait eu, de 1844 à 1865, 132 variations comprises entre 2 et 10 pour 100. L'année 1864 en a présenté 15, et 1865 16. C'est devenu une cause presque permanente de dérangement pour le marché anglais, et, par un travers qui n'est pas rare dans l'histoire, il s'est rencontré des hommes haut placés qui, en présence de ce mal, ont jugé à propos d'en faire l'éloge, comme d'une grande amélioration. L'élévation du niveau du taux de l'intérêt a trouvé, qui le croirait, des admirateurs parmi les coryphées du commerce. La doctrine, à notre avis dénuée de fondement et contraire à l'intérêt public, qui prévalait ainsi dans les conseils de l'Angleterre, a été importée chez nous depuis 1857, époque où fut renouvelé le privilège de la Banque de France. Elle s'y est acclimatée sous des formes un peu différentes. La formule dont se servent communément les adeptes consiste à dire que le premier devoir de la Banque est de défendre son encaisse; formule très-contestable, car il serait beaucoup plus juste de dire que le premier devoir de la Banque est d'offrir au commerce l'escompte à un taux modéré et que, en ce qui

(1) *Our monetary laws and the rate of discount.*

concerne ses billets et la certitude de leur remboursement en espèces, elle a une obligation absolue, celle de se tenir en mesure, par les proportions et la disponibilité de son capital, de présenter constamment une masse de numéraire qui corresponde convenablement à la masse de ses billets en circulation.

Une fois posée la règle que la Banque devait à tout prix *défendre son encaisse*, on en a tiré la conséquence qu'elle était tenue de suivre dans le taux de son escompte, à peu de chose près, les variations de la Banque d'Angleterre, parce que, disait-on, si la Banque d'Angleterre élève le taux de son escompte, sans que la Banque de France en fasse autant, les commerçants anglais s'arrangeront pour faire escompter leurs effets à Paris, et il n'en faudra pas davantage pour qu'il s'opère un funeste *drainage* (c'est le mot consacré), qui ferait dériver sur le marché anglais les approvisionnements d'or ou d'argent que pourrait s'être assurés la Banque de France. Sous l'empire de ces idées, on a vu, au mois d'octobre 1865, la Banque de France hausser le taux de son escompte, alors qu'elle avait un approvisionnement sans exemple de métaux précieux, par l'unique raison que la Banque d'Angleterre avait élevé le sien. La Banque de France avait évidemment de ces métaux au delà de ce qu'il lui en fallait; son bilan, consigné au *Moniteur*, en était la preuve; et pourtant, du moment que la Banque d'Angleterre, contrainte par la rigueur de son mécanisme, eut fait la manœuvre que nous venons de dire, elle fut tourmentée de la crainte d'en manquer.

M. Émile Péreire, dans l'enquête qui se fait sur la Banque de France, a démontré le mal fondé de ces appréhensions, de la manière la plus victorieuse. Il a fait voir qu'en supposant que la sortie des métaux précieux fût un malheur, ce n'était aucunement un danger que la Banque de France eût à redouter, dans les circonstances où l'on se

trouvait alors et qui se prolongent encore au moment où nous écrivons ces lignes (mars 1866). Et en effet, le cours bien authentique du change montre que, au mois d'octobre et depuis, le courant des métaux précieux les faisait et les fait encore sortir d'Angleterre à la destination de la France. Quand il en est ainsi, se préoccuper de la nécessité de leur fermer le chemin de l'Angleterre et aggraver pour cet objet les conditions du travail en France est une mesure malavisée et un contre-sens (1). A la louange de la Banque de France on doit ajouter que, la Banque d'Angleterre ayant encore élevé le taux de son escompte et en ayant porté le minimum à 8 pour 100, la Banque de France, se rendant aux avertissements qu'on lui avait donnés, s'est abstenue de faire subir au sien un accroissement quelconque ; elle l'a laissé à 5. L'écart a même été un moment de $3\frac{1}{2}$.

Un des meilleurs moyens qu'il y aurait de se tirer d'embaras, dans le cas d'une exportation effective mais non pas extraordinairement intense, d'or et d'argent, consisterait dans une opération de crédit à laquelle l'étranger prêterait son concours. Nous prenons cette expression d'opération de crédit à dessein dans le sens le plus général. Dans le commerce international, on peut imaginer des combinaisons de crédit qui, aux moments de crise, dégageraient une nation débitrice de l'alternative cruelle de donner des métaux précieux qu'elle n'a pas, ou de subir les calamités que nous venons d'indiquer. Le succès de ces combinaisons, la possibilité même de les tenter, sont subordonnés au progrès des relations internationales, à l'avancement des mœurs publiques dans

(1) On trouvera sur ce sujet des observations décisives, non-seulement dans la déposition de M. Émile Pereire, mais aussi dans celle de M. Isaac Pereire. Ces dépositions extraites de l'enquête viennent d'être publiées.

leur rapport avec la politique générale, c'est-à-dire au degré de solidarité par lequel les nations se sentent liées. Les grandes institutions de crédit sont appelées naturellement à jouer le principal rôle dans ces opérations. Il semble en effet que si, dans une année où la récolte des céréales aura manqué en Angleterre, et au contraire aura été abondante aux États-Unis, il existait dans l'Amérique du Nord quelque puissant établissement qui pût autoriser la Banque d'Angleterre à tirer sur lui des lettres-de-change renouvelables, jusqu'à concurrence de 100 ou 150 millions de francs, ce serait autant à rabattre sur l'exportation des pièces monnayées ou des lingots de l'Angleterre. Bien plus, l'expérience autorise à penser que, dans la plupart des cas, une somme moindre suffirait pour empêcher l'exportation des métaux précieux de prendre un caractère offensif. Dans plusieurs circonstances une simple somme de 50 millions a produit un grand adoucissement. La réunion, par le moyen d'un syndicat, d'un certain nombre de banques américaines, choisies parmi les plus solides, pourrait rendre à peu près le service attendu ici d'une grande Banque. L'opération que nous supposons ici pourrait être faite à plus forte raison par l'Angleterre et par la France.

Dans les crises redoutables que j'ai en vue en ce moment, la fuite des métaux précieux doit être considérée comme un des symptômes les plus graves sans doute, mais non pas comme l'origine et la cause même de l'épreuve. Si l'on examine bien les circonstances dans lesquelles une nation est amenée à se dessaisir de sa monnaie, en grande proportion, le plus souvent on reconnaîtra que le pays, d'où les espèces sortent ainsi, a manqué de prévoyance et de sagesse dans l'emploi de son capital, que des prodigalités ont été commises, et que le mal provient de l'épuisement du capital disponible bien plus que

de l'absence des métaux précieux. Les disettes de grains forment une exception remarquable à cette règle; ce n'est point par sa faute qu'un pays a une mauvaise récolte, c'est par le fait des éléments. Le mal alors est moins dans la rareté de l'or et de l'argent que dans l'impuissance du commerce pour acquitter le prix des grains par le moyen des produits exportés.

Certes, lorsqu'elle est portée brusquement à un certain point, la pénurie d'or et d'argent devient par elle-même une cause de souffrance; mais, pour traiter ces maux-là, la meilleure méthode est encore de remonter à la source, tout comme un bon médecin, en présence d'un malade, au lieu de s'attaquer aux symptômes isolément, cherche principalement à agir sur l'économie générale du patient et sur le principe morbide, et plus encore recommande aux gens qui se portent bien de se conformer aux lois de l'hygiène, en leur faisant comprendre que, quand on les a bravées, un moment vient où l'on en subit la peine, sans que l'art puisse la détourner.

La disette d'une matière première, lorsque c'est une de celles que l'industrie emploie sur de très-grandes proportions, peut avoir des effets analogues à une disette de blé. On en a eu un exemple en Europe, et plus qu'ailleurs en Angleterre, pendant la guerre civile des États-Unis, de 1861 à 1865. Le coton brut dont les manufactures de la Grande-Bretagne absorbaient une immense quantité, qui provenait en majeure partie des États-Unis, cessa brusquement d'être fourni par cette contrée; il fallut alors en chercher ailleurs et on s'adressa surtout à l'Inde et secondairement à l'Égypte. Mais ces pays étant peu habitués à consommer les articles manufacturés ou les denrées de l'Europe, qui, vis-à-vis des États-Unis, servaient à payer le coton, on se trouva dans l'obligation d'y expédier des quantités tout à fait exceptionnelles d'or et d'ar-

gent. C'est ainsi qu'il a été exporté pour le compte de l'Angleterre et de la France, de 1861 à 1865, des masses de métaux précieux, d'argent principalement, supérieures à ce qu'avaient pu en faire sortir les plus mauvaises récoltes de blé. Nous avons cité plus haut (1) des chiffres qui donnent la mesure de cette exportation inaccoutumée.

(1) Page 571.

SECTION DIX-SEPTIÈME

Observations supplémentaires sur les variations qu'éprouve le prix des choses.

CHAPITRE PREMIER

Comment les prix de différents articles varient sous l'empire de certaines circonstances.

Puisque aujourd'hui, dans la plupart des pays civilisés, l'or et l'argent ont la faculté d'entrer et de sortir librement, et qu'il n'existe plus nulle part, à un degré bien marqué, de seigneurillage au profit de l'État, chacun des deux métaux précieux semble pouvoir se niveler à peu près, entre les différentes contrées. Est-ce à dire qu'ils aient partout la même puissance ?

Il s'en faut de beaucoup et à cela il y a plusieurs raisons.

Ce qu'il faut entendre par la puissance des métaux précieux, c'est leur rapport avec les autres objets qui répondent aux besoins de l'homme. Tout rapport dépend des deux termes que l'on compare et non pas d'un seul, qui serait ici l'or ou l'argent.

Des règlements restrictifs, comme il en existe trop encore, des droits de douane ou de consommation souvent fort élevés, empêchent les différents produits de l'industrie humaine d'avoir partout la même valeur, de s'offrir partout aux mêmes prix. Dans ce qu'on appelle le marché général, il n'y a d'espace vraiment dégagé d'entraves, pour la grande majorité des produits de l'industrie humaine,

qu'un très-petit nombre d'États, dont un seul est vaste et populeux, l'Angleterre; hors de là, les obstacles se présentent partout, hormis dans quelques ports francs, dont la population est insignifiante, et les entrepôts des métropoles commerciales, où d'ailleurs les marchandises demeurent séparées du consommateur national par des murailles et par des lignes de douaniers.

Quand bien même tous les réglemens restrictifs imposés à l'industrie seraient abolis, et que la liberté du commerce, qui est en honneur depuis le mémorable traité avec l'Angleterre, du 23 janvier 1860, serait passée dans la pratique de toutes les nations, il resterait beaucoup d'obstacles, et ceux-là indestructibles, parce qu'ils proviennent de la nature même des choses, à ce que la même quantité d'argent ou d'or procurât partout la même quantité des différentes consommations ou des différents services. Pour ne parler d'abord que des marchandises, le montant des frais de production varie d'une localité à une autre; et le bas prix qui existera sur un point ne déterminera pas le bas prix partout, à cause des frais de transport qui, pour certains articles, sont considérables, avec les accessoires d'assurance maritime et de commissions. La difficulté de conserver certaines substances empêche absolument de les transporter ou exige, dans le transport même, des soins particuliers, notamment une très-grande vitesse, ce qui se résout en un supplément de frais, et par conséquent élève le prix. Il n'en faut pas davantage pour que les marchandises qui offrent le caractère d'une conservation malaisée soient abondantes et à vil prix sur quelques points, rares et chères sur d'autres. Combien n'en a-t-on pas d'exemples?

Ainsi les céréales, articles pesants, ont nécessairement des prix divers selon les différents pays; c'est plus vrai encore de la houille, parce que sur les lieux de produc-

tion elle est à bien plus bas prix que les grains, si bien que le transport l'enchérit très-fort en proportion de l'extraction, dès qu'elle va seulement à 200 kilomètres. Par la même raison, et aussi par la difficulté de leur conservation, les viandes fraîches et même le bétail sur pied présentent de grandes différences de prix selon les localités. Ensuite il s'en faut de beaucoup que le travail de l'homme ait partout la même puissance, toutes choses égales d'ailleurs. Le travail d'un ouvrier de Paris, ou de Londres, ou de New-York, a une puissance que celui d'un habitant de la campagne, dans les pays arriérés surtout, est bien loin d'atteindre.

Si l'on mesure la puissance des métaux à la quantité de travail qu'ils commandent, au nombre de journées de labeur que représentera un poids donné d'argent ou d'or, on retrouve des inégalités non moins prononcées. C'est tout simple : le travail est une marchandise, dont le prix se règle de la même manière que celui de toute autre. S'il y a beaucoup de capital, relativement au nombre des hommes qui demandent du travail, la main d'œuvre est chère ; s'il y a peu de capital en proportion de la population, la main d'œuvre est à vil prix.

Dans les pays barbares, une petite quantité d'or ou d'argent commande beaucoup de travail et beaucoup de consommations vulgaires. C'est, en premier lieu, parce que, dans ces contrées, le capital disponible est très-peu abondant : c'est aussi parce que l'or et l'argent y sont eux-mêmes très-rares et très-recherchés. Inaltérables, aisés à soustraire aux regards avides des chefs et de leurs agents, ils sont préférés à toute autre richesse. Leurs possesseurs les enfouissent ; ce qu'on en a est comme s'il n'existait pas.

Pour les denrées alimentaires les plus usuelles et particulièrement pour la viande, on a lieu de signaler l'ex-

trême inégalité de leur prix, selon les diverses contrées et les divers états de la civilisation.

Dans les pays où la population est très-clair-semée, le bétail donne peu de peine à élever; la terre, livrée à la vaine pâture, offre, presque sans aucun effort de l'homme, de quoi nourrir les troupeaux, qui sont peu nombreux. Alors la viande, le cuir, la laine, sont à très-bas prix. De même le gibier. Pareillement, pour le blé, on ne se place que sur les terrains les plus favorables, ceux qui réclament le moins de travail; on ne prend pas la peine de les fumer: on change de place quand on a épuisé la fécondité de la terre vierge. Les denrées doivent alors se donner dans le pays à des prix extrêmement modiques, sauf le cas où le producteur aurait, à proximité, de bonnes voies de transport qui pussent les amener à un marché où elles auraient une assez grande valeur. Citons quelques exemples:

« Irkutsk, la dernière ville importante que l'on trouve
 « en Sibérie, au nord des frontières de la Chine, compte
 « neuf cents maisons, dont cinquante en briques, le
 « reste en bois. C'est probablement, en ce qui tient aux
 « denrées de première nécessité, la place la plus écono-
 « mique du monde civilisé; parce que, bien qu'elle soit
 « située dans une région barbare, elle renferme une po-
 « pulation au sein de laquelle on remarque plus d'un
 « aspect et plus d'un usage européens. Elle possède une
 « banque, des factoreries, une école de médecine, un
 « gymnase et un champ de parade. Le marché, construit
 « en bois, renferme d'énormes provisions de vivres. Là,
 « pour un demi-penny (5 centimes), on a une livre de
 « bœuf; pour un penny (10 centimes), huit livres de
 « farine; pour 10 centimes, une perdrix ou un coq de
 « bruyère (1). »

(1) *Revue Britannique*, numéro d'août 1848, article *la Sibérie*, 36, p. 8.

Dans son *Voyage Scientifique dans l'Altai oriental*, M. Pierre Tchihatcheff cite une ville, celle de Biisk, où, dit-il, les prix des denrées étaient (vers 1837) : la livre de viande, 2 centimes ; le poud de farine de seigle, 25 centimes ; le poud de beurre, 2 fr. Il mentionne même un village, celui de Berezovo, dont plusieurs habitants se rappellent encore l'époque où le poud de farine coûtait 8 centimes, et un bœuf 6 fr. (1).

On sait que les pampas de Buenos-Ayres renferment d'immenses troupeaux de bœufs et de chevaux, dont la chair n'est comptée pour rien. On les abat pour la peau, les cornes et le crin. « Je possède encore, dit un voyageur éclairé, M. Robertson, l'original d'un traité que je fis avec un propriétaire de Goya, pour 20,000 chevaux sauvages à prendre sur sa propriété, à raison de 3 pence (32 centimes) par tête de cheval ou de jument. L'abattage coûta 3 pence (32 centimes) de plus par tête ; le dépouillement et le nettoyage des peaux, encore 3 pence ; et enfin pareille somme pour le transport à Goya : en tout, environ 1 schelling (1 fr. 26 c.) par peau. Dix mille animaux furent livrés en vertu de ce marché ; les peaux, empaquetées par lots, se vendirent à Buenos-Ayres, 3 schellings pièce, et, en Angleterre, de 7 à 8 schellings (8 fr. 83 c. à 10 fr. 08), c'est-à-dire environ trente fois le prix coûtant des chevaux » (*The horse and his rider*) (2).

C'est un fait qui a été fréquemment signalé par les

(1) Page 216 du livre de M. P. Tchihatcheff. La livre russe est de 410 grammes ; le poud est un poids de 40 livres russes ou 16^{kilog.}, 38. Il est cependant impossible de croire que le prix de 8 centimes par poud de farine fût autre chose qu'un prix accidentel dû à une récolte d'une abondance extraordinaire, en comparaison du nombre des consommateurs.

(2) *Revue Britannique*, numéro de novembre 1848, *Histoire anecdotique du cheval*, pages 58-59.

voyageurs, que l'extrême bas prix de la viande abattue ou sur pied, dans les pays où la population est très-peu abondante par rapport à la superficie, et où d'ailleurs manquent les moyens d'exporter le bétail ou la viande sur un marché où on les paye mieux. Tout le monde sait combien la viande est à bon marché en Russie ; combien peu il coûte, à Saint-Pétersbourg, de faire un approvisionnement, pour l'hiver entier, de viande abattue d'avance et gelée, parce que, moyennant le transport en traîneau, qui est fort économique, et à la faveur d'un froid intense qui garantit parfaitement les substances animales de la putréfaction, il y a une immense superficie qui concourt à alimenter à bas prix cette grande capitale. Si la zone où le froid est assez vif et assez permanent pour tenir la viande gelée pendant un long espace de temps, s'étendait hors de la Russie et allait jusqu'à Vienne, Dresde et Berlin, il est évident que, surtout aujourd'hui qu'on a la ressource des chemins de fer, la viande abattue d'avance et congelée pourrait s'exporter de l'empire de Russie et le prix s'en élèverait pour le consommateur russe. Dans les États de l'Ouest de l'Union Américaine, et dans le Canada, le prix de la viande se soutient, parce que les salaisons de bœuf et de porc, qui sont d'une conservation facile, sont devenues, entre le nouveau continent et l'ancien, l'objet d'un commerce important (1). La ville de Cincinnati, située au cœur de la vallée de l'Ohio, est le centre d'une grande industrie qui abat plusieurs centaines de milliers de porcs, pour les saler et les distribuer ensuite, à l'état de jambons ou de salaisons plus communes ou de saindoux, dans tous les pays de l'univers (2). Cincinnati n'est cependant pas à

(1) Les journaux ont même parlé de navires chargés de bétail sur pied, qui auraient fait la traversée d'Amérique en Angleterre. Mais ce n'a pu être qu'un essai, et on peut douter qu'il ait été encourageant.

(2) Dès 1848, le nombre des porcs tués et salés dans les établissements

moins de 2,500 kilom. de la mer (1) ; mais la navigation descendante de l'Ohio et du Mississipi se fait presque pour rien, et la navigation maritime, qui s'empare de ces produits, dès qu'ils sont descendus à la Nouvelle-Orléans, pour les débiter dans tous les ports du monde, est extrêmement économique.

A mesure qu'un pays se peuple et que les terres, appropriées à des individus qui les cultivent, cessent de se prêter à la vaine pâture, le prix de la viande monte, parce qu'il faut plus de travail pour élever le bétail. Il monte, jusqu'à ce qu'on soit arrivé au point où le bétail est nourri des produits d'une culture directe, faite spécialement pour lui, tout comme le blé est cultivé pour l'homme, et il ne s'arrête même pas là, si la demande excède l'offre.

Faudrait-il croire que l'Europe ait devant elle un avenir pareil au présent de la Chine, où, selon le témoignage des voyageurs, au moins sur le littoral du midi, qu'avaient jusqu'ici fréquenté exclusivement les navires européens, la viande est chère à ce point que nos prix de la halle de Paris y seraient une faveur inespérée ? Il y a bien cette raison que, à mesure que la population augmente, les denrées agricoles semblent devoir hausser de prix, fatalement et indéfiniment, à ce que pensent quelques personnes. La viande, de même que le blé, quand il y a de nouvelles bouches à nourrir, tend, dit-on, à se produire dans des conditions de plus en plus difficiles, par le défrichement de terres, ici de plus en plus pauvres, là, de plus en plus coûteuses à mettre en rapport. Ce n'est pas comme dans l'industrie manufacturière, où l'on peut con-

ad hoc, qu'offre la vallée du Mississipi et de l'Ohio, a été de 1,581,000 *Niles' Register*, vol. LXXV, page 348, livraison du 30 mai 1849. C'est bien plus considérable aujourd'hui.

(1) Jusqu'au port d'embarquement, le Nouvelle-Orléans, le trajet depuis Cincinnati est de 2,300 kilom.

sidérer comme inépuisables les approvisionnements de matières premières, et où les producteurs avantageusement situés peuvent augmenter indéfiniment leur fabrication, et se multiplier à côté les uns des autres, de manière à contraindre à se fermer les usines qui produisent chèrement, et puis à se faire concurrence entre eux, si bien que c'est le prix coûtant des établissements le plus avantageusement placés qui tend à déterminer le cours du marché. Quand il s'agit de denrées comme la viande et le blé, à l'égard desquelles les bonnes positions, c'est-à-dire les bonnes terres, les terres d'un grand rendement ou d'une culture relativement facile, sont naturellement bornées, les choses se montrent sous un autre aspect. Ce sont les denrées le plus chèrement produites qui font le cours ; car si le cours n'allait pas jusque-là et n'y restait pas, cette partie des denrées cesserait d'être produite, et par hypothèse elle est indispensable, puisqu'on n'a pas le moyen de la remplacer. Il semble donc que, à mesure que le flot de la population monte, la limite au mouvement ascendant du prix de ces denrées devrait s'élever aussi.

Heureusement il y a une force qui, chez les nations éclairées, économes, bonnes gardiennes de leurs capitaux, pousse en sens contraire. C'est le perfectionnement des arts agricoles. L'agriculture n'est point une industrie stationnaire, ainsi qu'on a pu le croire pendant une longue suite de siècles, ainsi qu'on pourrait se le persuader encore, en parcourant tels de nos départements où on laboure avec des outils imités de ceux que Virgile avait sous les yeux. L'agriculture, de nos jours, s'inspire de cet esprit de perfectionnement qui distingue les manufactures. Par l'assistance du capital, elle acquiert visiblement cette puissance progressive de production, qui est le caractère de l'industrie manufacturière. L'homme parvient ainsi à multiplier la fécondité du sol dans de

très-fortes proportions. Au moyen de bons assolements, il rend tout lot de terre productif au moins une fois chaque année, tandis qu'autrefois la terre ne rendait tous les trois ans qu'une fois; il tire même annuellement plus d'une récolte du même sol. Par les amendements, il donne à la terre des vertus qu'on ne lui soupçonnait pas. L'emploi de la chaux a produit des merveilles, je ne puis dire moins, dans quelques-uns de nos départements de l'Ouest, la Sarthe et la Mayenne. Le guano, qu'on va exploiter aux Antipodes, et dont l'Angleterre emploie en moyenne, tous les ans, 165,000 tonnes (de 1,000 kilog.), fait aussi des prodiges. Les os, le phosphate de chaux naturel, le noir animal, le nitrate de soude, le sulfate d'ammoniaque, rendent des services du même genre. Le drainage enrichit les territoires humides, et l'irrigation, les terrains secs! Les machines donnent à l'agriculture aussi une puissance nouvelle, soit pour défoncer le sol, soit pour en nettoyer les produits, simplifier et diminuer, comme dans les manufactures, le travail humain. Le labourage à la vapeur n'est plus une utopie. A mesure que les hommes donneront plus de capital à la terre, on est autorisé à penser qu'ils balanceront l'impulsion ascendante, que le développement de la population, en augmentant la demande, tend à donner à la valeur des denrées alimentaires. « Pour notre part, « dit M. Passy, nous connaissons des terres qui, il y a « trente ans, rendaient à peine 12 hectolitres de froment « par hectare, et qui maintenant en rendent 20. C'est une « valeur additionnelle, paille comprise, de 170 francs; « et comme cette valeur n'exige pas un surcroît de dé- « pense de plus de 75 francs, elle est remboursée avec un « profit tel qu'il n'y a pas besoin de la hausse du prix des « produits pour déterminer les cultivateurs aux sacrifices « nécessaires pour en multiplier la quantité (1). » Depuis

(1) *Journal des Économistes*, tome XXI, 15 octobre 1848.

quelques années, des observations du même genre sont devenues des lieux communs en Angleterre. Vivement stimulée par la réforme douanière de 1846, l'agriculture s'y est perfectionnée, jusqu'à produire 50 hectolitres de blé par hectare. Le prix du blé a baissé, et jamais les agriculteurs n'ont fait autant de profits. Il est vrai que l'agriculture s'est modifiée en ce sens qu'on s'est livré davantage à la production du bétail. Mais peu importe ; ce n'est pas moins du progrès agricole, manifesté par l'accroissement du revenu net.

Les écrits de M. L. de Lavergne sur l'agriculture et particulièrement son *Économie rurale de l'Angleterre*, abondent en renseignements qui montrent cette influence du capital. Au moment où s'impriment ces lignes (mars 1866) le *Moniteur* publie une conférence, faite à la Sorbonne par M. George Ville, où l'opinion exprimée ici est motivée de la manière la plus heureuse.

Mais si, par la prodigalité des individus, ou par l'effet des bouleversements révolutionnaires, ou par toute autre cause, l'accroissement du capital restait en arrière de celui de la population, il n'en pourrait être ainsi. Sans capital, en effet, les améliorations resteraient impossibles. C'est un des nombreux côtés par lesquels on voit avec évidence combien il est de l'intérêt populaire que la formation et la conservation du capital soient favorisées.

Selon l'observation d'Adam Smith, dans nos pays d'Europe, tant qu'il n'y avait pas de grandes agglomérations de population, la viande de porc devait être à bas prix, parce que le porc se nourrit de toutes sortes de débris dont on ne saurait que faire. Une famille élève un de ces animaux à peu près sans frais ; seulement c'est bien plus facile à des cultivateurs qu'à des citoyens. La demande de cette nourriture par les habitants des villes a dû pro-

voquer l'agriculture à s'occuper de cette espèce de bétail comme de toute autre, et la viande de porc a dû dès lors hausser de prix, par les mêmes raisons que celle de bœuf ou de mouton ; mais ici encore, le progrès est intervenu pour modérer la hausse ou pour l'arrêter. On a croisé la race porcine indigène avec des races étrangères d'un engraissement plus facile. On a ainsi produit la chair de porc à un bas prix qui était inespéré.

Pour contre-balancer les causes qui tendent à enchérir certaines denrées, dans les grands centres de consommation particulièrement, il y a lieu de compter, plus encore qu'on ne le croit communément, sur l'assistance qu'offrent et qu'offriront de plus en plus les voies de communications perfectionnées. Les chemins de fer transportent déjà bien loin de la terre qui les a produites, au grand avantage du consommateur, les denrées les plus sujettes à s'endommager. Ainsi les fruits les plus délicats, les raisins par exemple, se rendent, en abondance, du Midi de la France à Paris et à Londres, par les trains de grande vitesse. Par le même moyen, la marée se transporte à de grandes distances, et la viande peut, sans inconvénient, excepté pendant les ardeurs de l'été, être expédiée de 500 kilomètres à l'étal du boucher parisien. Si les chemins de fer n'étaient pas astreints à la condition de rapporter un dividende aux actionnaires, et c'est ce qui a lieu dans les cas où ils sont la propriété de l'État, ils pourraient effectuer les transports, même à grande vitesse, à des prix extrêmement réduits, de manière à multiplier, dans une forte proportion, le transport des denrées et à étendre le rayon d'approvisionnement des grands centres de population, dans lesquels la cherté de la vie, par cela même, serait notablement atténuée.

Dans la première partie de ce chapitre, le lecteur a trouvé des exemples d'un extrême bon marché. Nous ter-

minerons en présentant des exemples tout opposés, c'est-à-dire, en signalant des cas d'une cherté excessive ou de prix très-élevés, pour certains objets de luxe et même pour les denrées les plus ordinaires.

Dans les sociétés où règne le luxe, certains articles, auxquels la vanité se plait, deviennent d'une grande cherté, parce qu'il est de leur nature d'être rares et difficilement obtenus. On se rend ainsi compte des sommes fabuleuses qui furent données quelquefois, à Rome sous les Césars, pour des objets sans importance (1). C'est un rossignol blanc pour lequel, au témoignage de Pline, un courtisan nommé Seius, désireux de l'offrir à l'impératrice Agrippine, donne une somme qui, selon la supputation d'Adam Smith, eût fait, poids pour poids, 50 liv. st. ou 1,250 francs de notre monnaie (2); c'est un surmulet qu'Asinius Celer paye une quantité d'argent qui ferait aujourd'hui 67 liv. st. ou 1,700 francs de la monnaie française (3). Au milieu des orgies des Mississipiens, pendant le succès éphémère du Système de Law, Paris fut le théâtre de folies du même genre : pour des articles rares, par l'unique raison qu'ils étaient rares, la demande était acharnée, et, partant, le prix insensé.

Un exemple qui n'est pas du même genre, mais qui n'est pas moins remarquable, est celui de la hausse énorme qu'ont éprouvée les prix des denrées les plus nécessaires, dans quelques districts de l'Inde, et surtout à Bombay et dans les environs, à la suite de la sorte de pluie d'or ou d'argent qu'y amena le commerce du coton, pendant la guerre civile des États-Unis. Les cotons bruts

(1) Adam Smith, *Richesse des Nations*, liv. I. chap. xi, troisième partie.

(2) Livre X, de Pline, 29. En calculant, comme le fait Adam Smith, sur les bases qu'il adopte, le blé qu'on aurait pu acheter avec cette somme, cette quantité d'argent aurait aujourd'hui une valeur à peu près double.

(3) Pline, livre IX, 17.

du Sud de l'Union Américaine, principal aliment de l'industrie cotonnière en Europe et dans les États du Nord de la même Union, manquèrent brusquement, à partir de 1861. On chercha cette matière première partout. On en demanda surtout à l'Inde, on l'y acheta à tout prix, parce qu'on en était absolument dépourvu, et que même sur ce marché, le mieux garni de tous, l'article n'existait pas disponible en quantité indéfinie. La hausse inouïe des cotons créa un grand nombre de fortunes principales et enrichit même les ryots, là où ils se livraient à cette culture. Par des causes dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici, nulle part le phénomène ne fut aussi apparent qu'à Bombay. L'effet de cet enrichissement général fut de déterminer l'extension de toutes les consommations : chacun voulut plus de bien-être et chercha à se le donner, pouvant le payer. Il en résulta une hausse très-marquée dans les prix de toutes choses, mais principalement de celles dont l'approvisionnement ne pouvait s'accroître aussi rapidement, à beaucoup près, que la demande : c'est ainsi que successivement le prix de la viande quadrupla. La condition des personnes qui vivaient d'un revenu fixe fut profondément affectée de cet état de choses si nouveau et si imprévu. Tel qui était dans l'aisance devint pauvre. Pour la plupart des fonctionnaires publics, le changement des prix a été un désastre.

L'enchérissement qui s'est produit à Bombay a été bien au-dessous de celui qui éclata en Californie, immédiatement après la mise en exploitation des mines d'or. Beaucoup de chercheurs d'or arrivaient dans cette contrée jusqu'à lors déserte. Personne ne voulait travailler à autre chose qu'à laver les alluvions aurifères. La culture du sol n'existait pas encore, et n'attirant pas les bras, les denrées montèrent énormément ; les différents services firent de même.

Pendant la première campagne, où l'on était extrêmement dépourvu, les subsistances furent donc à des prix incroyables : le baril de farine, contenant 89 kilogrammes, qui, à New-York, valait environ 5 dollars, se vendit 30, 40 et 50 et même davantage. Un médecin demandait une once d'or (28 grammes), c'est-à-dire environ 100 francs, pour une consultation, 6 onces (170 grammes), pour une visite. La portion de bœuf séché qui, dans les fermes des États-Unis, se serait vendue 4 cents (21 centimes), coûtait, sur les ateliers de lavage, de 1 à 2 dollars (5 fr. 15 c. à 10 fr. 30 c.). Les indiens donnaient une once d'or pour une chemise ordinaire en calicot. « On paye, dit le capitaine Folsom, dans un rapport officiel, pour la journée d'une voiture attelée de quatre bœufs, 50 dollars (267 fr.). J'ai vu, dans les régions aurifères, un nègre qui faisait la cuisine et auquel on donnait 25 dollars (128 fr.). »

CHAPITRE II

S'il est vrai que, comme on l'a dit, tout soit plus cher dans les pays riches.

Dans un discours prononcé en 1848, un éloquent orateur, M. Thiers, a avancé que, dans les pays riches, *tout* était plus cher, ce qui ne les empêchait pas d'être florissants. Prise à la lettre, l'assertion est erronée : il n'est pas exact que *tout* soit plus cher dans les pays riches. Mais, restreinte à un certain nombre d'articles, l'opinion soutenue en 1848 par M. Thiers, et auparavant par d'autres personnes, n'est pas sans fondement, et elle appelle des commentaires que nous essayerons de donner.

M. Thiers aura vraisemblablement voulu dire que, dans

certains pays qui en effet sont riches, comme l'Angleterre, les aliments sont plus chers que dans d'autres, comme l'Allemagne et la Russie, où il y a bien moins de richesse. En ce sens, son opinion est fondée et l'était surtout à l'époque où il parlait. Mais si le pain et la viande sont plus chers à Londres qu'à Vienne ou qu'à Saint-Pétersbourg, c'est d'abord parce que la population est bien plus dense en Angleterre, ce qui augmente considérablement la demande, la difficulté de tirer commodément de l'étranger de la viande ou du bétail sur pied, et même des blés, rendant coûteuse une offre correspondante. Avant la célèbre réforme provoquée par la Ligue et accomplie par Robert Peel en 1846, sous l'influence d'une législation restrictive, l'accroissement continu de la demande avait déterminé à produire du blé et du bétail sur des terrains de qualité médiocre, ce qui élevait les frais de production et par suite les prix de vente. L'aiguillon de la concurrence étrangère, qu'on a fait enfin intervenir, après qu'on a eu proclamé le principe de la liberté commerciale, a remédié déjà dans une certaine mesure à cet inconvénient. Il a excité l'agriculture nationale qui s'est perfectionnée, et qui a organisé sa production, par rapport à la situation nouvelle qui lui était faite, de manière à s'en accommoder. Envisagée d'un certain point de vue, la richesse de la nation anglaise ou pour mieux dire la grandeur de sa puissance productive est une cause de cherté, en ce qu'elle permet au consommateur de supporter des prix qui ailleurs seraient impossibles, et qui du reste sont nécessaires pour que la production locale en denrées alimentaires atteigne un certain degré de développement ; mais, à un autre point de vue, cette même richesse a un effet diamétralement opposé. L'abondance des capitaux dans la Grande-Bretagne tend à abaisser le prix des subsistances, puisque, mis à la portée de l'agricul-

ture et employés avec intelligence, les capitaux accroissent la puissance productive du travail agricole, comme de tout autre, et par cela même suscitent une cause de baisse pour les prix. Si l'Angleterre était encore plus riche, je veux dire si elle avait, pour une même population, encore plus de capital, une partie de ce surcroît de capital servirait à améliorer encore plus les terres, à perfectionner davantage la culture, et par suite tendrait à faire plus fortement baisser le cours des denrées.

On pourra remarquer qu'ici je confonds deux choses qui sont pourtant distinctes, la richesse et le capital. C'est que, en fait, il est exact de supposer que, dans la Grande-Bretagne, l'accroissement du capital soit à peu près proportionnel à celui de la richesse. Assurément, si l'augmentation de richesse, accusée chaque année par les inventaires des agriculteurs, des manufacturiers, des commerçants et des autres sujets de Sa Majesté britannique, était en totalité employée à acheter des diamants, de la vaisselle plate, des chevaux de luxe, des statues anti-ques ou des tableaux de maître, le capital resterait stationnaire, pendant que la richesse grossirait, et l'augmentation de la richesse n'aurait pas l'effet qui vient d'être indiqué, une tendance à la baisse des denrées. Mais ce n'est point ainsi que se passent les choses chez nos voisins : ils font du capital, beaucoup de capital (1).

Ce serait grandement s'abuser que de croire qu'en Angleterre *tout* soit plus cher. Si certains objets fort nécessaires, j'en conviens, y sont à des prix plus élevés qu'ailleurs, si certains services y réclament une rétribution bien plus forte qu'en France, par exemple, d'autres objets, que tout homme civilisé, ne fût-il qu'un simple ouvrier, apprécie beaucoup, et peut, sans s'en faire ac-

(1) Pour la différence entre le capital et la richesse, voir section xiv, chap. II, et section xv, chap. I.

croire, aspirer à se procurer, y sont à plus bas prix : on s'y habille à meilleur marché ; on s'y chauffe mieux pour la même somme d'argent. Le pauvre y a mille articles divers à sa portée ; et puis, comme au reste l'a fait remarquer M. Thiers lui-même, les salaires de la classe la plus nombreuse y sont meilleurs.

Probablement l'Angleterre est désormais, de toute l'Europe occidentale, le pays où, par rapport au niveau habituel des salaires, les objets nécessaires à l'homme civilisé sont, dans l'ensemble, au plus bas prix ; c'est l'essentiel pour l'ouvrier et pour l'artisan. Mais, même absolument parlant, je veux dire par rapport aux métaux précieux, un grand nombre de ces articles y sont à meilleur marché que partout ailleurs. A plus forte raison un particulier aisé, qui n'aura pas l'idée de rivaliser de luxe avec l'opulente aristocratie britannique ou avec les riches commerçants de la Cité, ou avec les puissants manufacturiers de vingt comtés divers, aura plus de ce bien-être relevé que les Anglais nomment le confort, avec un même revenu que je suppose de 25 ou 30,000 fr., à Londres qu'à Paris.

La preuve qu'une grande quantité d'articles, même usuels, sont ou étaient, lorsque fut prononcé le discours que nous examinons, à meilleur marché en Angleterre qu'ailleurs, et nommément qu'en France, c'est que, dans la plupart des États Européens, et en France spécialement, on frappait alors les produits manufacturés de l'Angleterre de droits énormes et même de la prohibition absolue, en se fondant sur le bon marché de ces articles chez les Anglais (1).

Les États-Unis sont une nation fort riche ; payent-ils

(1) M. de Molinari a réfuté l'opinion de M. Thiers sur la cherté, d'une manière très-distinguée, dans le *Journal des économistes* de 1848, page 57 du tome XXI, 15 août 1848.

pour cela leurs aliments plus cher? Nullement; c'est un pays qui, jusqu'à ces derniers temps du moins, se recommandait par le bon marché de la vie, en dehors des grandes villes du littoral et de leur banlieue. Donc une plus grande richesse nationale n'engendre pas nécessairement la cherté des subsistances.

Pour mieux éclaircir la question, revenons aux notions fondamentales. Quel est le pays le plus riche? C'est, on l'a vu (1), celui où, pour une même quantité de population, la somme des produits, qui est régulièrement mise à la disposition des individus, ou, pour parler plus exactement, la somme des services que les hommes se rendent régulièrement les uns aux autres est la plus grande, les besoins étant supposés les mêmes. Il suit de là que dire qu'un pays s'enrichit, c'est dire que le niveau du bien-être commun s'y élève, que la moyenne des satisfactions accordées aux individus y grossit.

En se restreignant à la portion de la richesse qui est du capital, on peut encore dire que le pays le plus riche est celui où, pour une même population, le capital est le plus fort.

L'effet du capital, sur les salaires, est de les augmenter; sur la production en général, d'accroître tellement la force productive de l'homme, que le prix des produits baisse malgré la hausse des salaires (2). Ainsi, lorsque le capital s'accroît, l'ouvrier a une plus forte rémunération en or ou en argent, et la même quantité d'or ou d'argent procure une plus grande quantité d'une multitude d'autres articles.

A cette dernière règle il y a des exceptions; plusieurs, et non les moindres, des denrées agricoles qui

(1) Page 601.

(2) C'est ce qui a été expliqué en détail dans le *Cours* de 1841, deuxième leçon.

jouent un si grand rôle dans l'économie des sociétés, et qui occupent une si grande place dans la dépense du pauvre, semblent être du nombre. C'est l'effet de causes qui seront indiquées dans le chapitre suivant, indépendamment de la densité de la population, dont l'action a été signalée déjà. Cependant, chez les nations dont la législation n'entrave pas les échanges avec l'étranger, la tendance du capital à arrêter le mouvement ascendant des prix, sinon à produire la baisse, est plus énergique qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, même à l'égard de ces denrées, même quand la population est devenue très-dense. L'Angleterre aujourd'hui en offre la preuve convaincante.

Indépendamment de la main-d'œuvre, il n'y a qu'une classe d'articles qui soit *nécessairement* chère dans les pays riches : c'est celle des choses rares qu'il n'est pas possible de multiplier, et auxquelles s'attache la prédilection des personnes opulentes. C'est ainsi que les objets d'art, et particulièrement les tableaux des maîtres, trouvent un meilleur prix en Angleterre qu'ailleurs, et voilà pourquoi tant de belles peintures ou d'objets renommés en différents genres vont sans cesse s'amonceler en Angleterre. C'est quelque chose de semblable au rossignol blanc du courtisan Seius ou au surmulet d'Asinius Celer (1), sauf que le goût est plus relevé ; mais il n'est pas juste d'en conclure qu'en Angleterre *tout* soit plus cher. A ce sujet on peut remarquer que, beaucoup de fortunes considérables s'étant formées en France depuis 1852, les objets d'art y ont beaucoup plus excité l'attention ; il s'est trouvé un bien plus grand nombre de personnes désireuses de les acquérir et en position de les payer cher. C'est ainsi que les tableaux des grands peintres, les ciselures et les belles faïences de la Renaissance, et divers articles d'ameuble-

(1) Plus haut, page 715.

ment de la même époque, ont acquis des prix fort élevés. De même les diamants, dont la production est limitée.

Nous mentionnerons une opinion qui n'est pas identique avec celle de M. Thiers, quoiqu'elle s'en rapproche. Elle est partagée par beaucoup de personnes et elle a été soutenue, entre autres, par M. Duchatelier, du Finistère, dans un travail (1) duquel il résulterait que, depuis le moyen âge, si la condition de l'ouvrier s'est améliorée, quant à la facilité de se pourvoir des objets manufacturés, qui ont grandement baissé de prix, elle a empiré pour ce qui concerne les aliments, et ceux-ci occupant la plus grande place dans le budget de l'ouvrier, le pauvre et le faible auraient perdu plus que gagné au changement.

Ce n'est pas ici le lieu de comparer méthodiquement la civilisation du moyen âge, prise dans son ensemble, à la nôtre. Dans ce parallèle, notre époque n'aurait pas le dessous; il serait démontré que ces siècles, vers lesquels la fantaisie de quelques personnes se porte comme vers un idéal, n'ont été pour le grand nombre qu'une époque d'asservissement. Il y aurait beaucoup à dire même sur le bon marché des subsistances dans le moyen âge; c'était entrecoupé de périodes de cherté, auprès desquelles nos années de disette, comme 1816 et 1847, seraient douces.

Mais ce n'est pas le moyen âge qu'il faut mettre en regard des temps modernes, pour apprécier justement celui-ci. Il faut choisir un terme de comparaison plus rapproché, le moment où a commencé le régime actuel, c'est-à-dire 1789, ou plus exactement 1800 (2), car ce fut

(1) Cet écrit est intitulé *Essai sur les salaires et les prix de consommation de 1202 à 1830*.

(2) Dans le même discours où se trouve, au sujet de l'influence de la richesse des nations sur les prix des choses, l'opinion que nous venons de discuter, M. Thiers a fait un exposé du progrès des salaires, depuis la Révolution française, qu'on n'a pas contredit.

seulement à cette dernière date que les principes de 1789 firent bien sentir leurs effets économiques. A partir de là, les salaires ont été en augmentant, les objets manufacturés ont éprouvé une baisse plus forte que celle qu'ils avaient subie dans l'espace de plusieurs siècles, le blé n'a pas varié (1), la viande seule a augmenté. Malgré des guerres effroyables, malgré les invasions répétées que tous les peuples de l'Europe continentale ont eu à supporter tour à tour, l'esprit de la civilisation moderne est parvenu à provoquer la formation du capital et à féconder le travail, assez pour que l'existence du commun des hommes reçût en masse une amélioration très-notable. Que le travail devienne chaque jour plus intelligent et plus habile, que l'épargne forme du capital dans une proportion supérieure au progrès de la population, que les passions politiques, contenues par la fermeté de l'autorité et par le bon sens courageux du public, cessent de causer de ces explosions où le capital est détruit et le travail désorganisé, et de moins en moins l'ouvrier aura un prétexte pour se retourner avec regret vers les temps anciens; de plus en plus, il aura lieu de bénir la civilisation moderne.

On a même lieu d'espérer que, par le progrès de la science, l'agrandissement du capital, le perfectionnement de l'organisation du travail et la meilleure division de la production entre les peuples, celles des denrées dont les prix ont beaucoup monté depuis un siècle, pourront bien avoir un mouvement opposé.

(1) Voir plus haut, section IV, chapitre 2, pour les variations du prix du blé depuis le commencement du siècle.

CHAPITRE III

Continuation du même sujet. Explication, donnée par M. Senior, de la cherté de quelques articles dans les pays riches.

Enchérir, dans le sens propre du mot, signifie augmenter de prix. Le prix d'un objet ou d'un service est la quantité des métaux précieux qui s'échange contre cet objet ou ce service. Ainsi, de ce que les choses seraient plus chères, il ne faudrait pas conclure absolument que les hommes fussent devenus misérables. Si les salaires, les rétributions et les revenus en général, exprimés en métaux précieux, étaient montés en proportion, personne ne souffrirait de la cherté ; s'ils l'étaient plus qu'en proportion, la population aurait plus de bien-être au lieu d'en avoir moins. En ce sens, tout a enchéri depuis la découverte de l'Amérique, sans que la société devînt plus pauvre ; au contraire. C'est que, dans ce cas, l'enchérissement a eu pour origine une baisse de la valeur des métaux précieux. Les objets et les services ne se sont obtenus qu'en retour d'une plus forte quantité d'argent ou d'or ; de là l'enchérissement. Mais la quantité de travail qu'il fallait pour se les procurer directement, ou d'une façon indirecte par la voie d'un échange, était moindre.

Dans ce qui va suivre, nous supposerons que, pendant que s'accompliront les phénomènes dont il s'agit, les frais de production des métaux précieux dans les contrées métallifères demeurent les mêmes, ou pour parler plus exactement, que la valeur de ces métaux reste stationnaire.

Le taux des salaires, et en général des rétributions (1),

(1) Ainsi que l'a proposé Rossi, je prends ici le mot de rétribution

exprimé en métaux précieux, dépend des conditions auxquelles le pays où l'on est se procure ces métaux. Un pays plus riche, je le suppose d'ailleurs industriel, les obtient, sur le marché général du monde, en échange de ses productions, plus facilement qu'un autre, c'est-à-dire en retour d'articles qui représentent moins de travail ou d'effort humain. La puissance productive moyenne de l'effort humain, pendant une journée ordinaire de travail, est plus grande en Angleterre qu'en France; pareillement elle l'est plus en France qu'en Espagne, en Espagne qu'en Hongrie ou qu'en Russie, en Russie que dans l'Indostan. C'est la raison pour laquelle les salaires des ouvriers, et, d'une manière générale, les rétributions diverses du travail humain, évalués en métaux précieux, doivent être et sont plus considérables en Angleterre qu'en France, en France qu'en Espagne, en Espagne qu'en Hongrie ou qu'en Russie, dans la Hongrie et la Russie que dans l'Indostan.

Les prix des choses ne suivent pas nécessairement le mouvement ascendant du salaire; parce que, dans la plupart des cas, l'abondance du capital qui, jointe à l'adresse, et aidée de la division du travail, multiplie la puissance productive de l'homme, et fournit le moyen de le mieux rétribuer, permet, du même coup, tant est grand l'accroissement de cette puissance productive, d'abaisser sensiblement les prix. Si, dans l'industrie du fer depuis cinq ou six siècles, la puissance productive de l'homme, c'est-à-dire la quantité de fer marchand qui correspond à un travailleur employé pendant un même laps de temps, a augmenté dans le rapport de 1 à 30, il est clair que je puis, tout à la fois, payer davantage la jour-

pour indiquer la rémunération d'un travail humain quelconque, intellectuel ou matériel. Le mot de salaire, dans le langage ordinaire, est réservé au travail manuel, à la main-d'œuvre.

née du forgeron, vendre le fer moins cher, et réaliser un profit même supérieur. Si, depuis un siècle, dans la filature de coton, l'augmentation de la puissance productive a eu lieu dans la proportion de 1 à 300 ou à 400, il est manifestement possible de donner de plus beaux salaires aux ouvriers de la filature, en livrant le fil à bien meilleur marché au consommateur, sans que l'entrepreneur d'industrie y perde rien.

La baisse des prix semble donc la conséquence normale de l'accroissement de la richesse, et du progrès général de la civilisation qui, l'expérience le montre, marche de pair communément avec la richesse.

Mais la baisse des prix est-elle la même pour tous les articles? Non, il n'est pas possible qu'elle le soit. Pour qu'elle le fût, il faudrait que l'influence combinée de l'adresse acquise par les hommes et d'une division du travail plus minutieuse et mieux entendue, fût absolument la même dans toutes les industries; qu'à toutes un surcroît proportionnel de capital fût appliqué, et partout avec le même résultat. En d'autres termes, il faudrait, comme première condition, que l'accroissement de puissance productive fût mathématiquement le même dans toutes les branches de la production. Or, c'est ce qu'il serait bien chimérique d'attendre: il y a même lieu de croire d'avance que certains objets, au lieu de baisser de prix, auront monté, parce que la puissance productive de l'homme, à l'égard de ces objets, n'aura pas augmenté assez pour justifier à la fois une hausse des salaires et une baisse des prix. De là une première catégorie d'exceptions. Dans une autre catégorie, il faut ranger les industries à l'égard desquelles des causes artificielles empêcheraient la concurrence d'exercer sur les prix l'action en baisse qui lui est propre.

Dans les dernières années du dix-huitième siècle et les

premières du dix-neuvième, l'Angleterre avait sur le marché général un grand avantage, pour plusieurs articles manufacturés de grande importance, parce que ses populations ouvrières s'étaient formées mieux que celles des autres nations et avaient acquis plus d'adresse ; parce que des hommes ingénieux, Arkwright, Watt et d'autres, avaient inventé des machines puissantes ou des métiers admirables, et que le capital, déjà considérable, que s'était composé la nation, avait servi à mettre en œuvre, sur une vaste échelle, ces inventions avantageuses. Par cela même, il faut le remarquer, ce pays était devenu plus riche ; car, avec le même travail, il avait, pour une même population, plus d'éléments de satisfaction (1). Les industries qui travaillaient pour l'exportation ayant ainsi augmenté grandement de puissance productive et pris de vastes développements, il s'ensuivit un double effet : les salaires haussèrent, et la hausse des salaires, dans ces branches particulières de l'industrie nationale, imprima un mouvement ascendant aux salaires en général.

J'insiste sur la hausse des salaires dans les industries qui s'étaient ainsi perfectionnées, parce que c'est le pivot du raisonnement. A l'explication qui vient d'en être donnée, j'ajoute, d'après M. Senior (2), la suivante : Le marché général du monde est, à proprement parler, la mine d'argent et d'or qu'exploite la Grande-Bretagne. C'est de là qu'elle tire ses métaux précieux ; et elle les en tire par une opération d'échange, moyennant le travail de ceux de ses ouvriers qui s'appliquent aux industries d'exportation, à peu près comme le Mexique, le Pérou, la Sibérie, la Californie et l'Australie les extraient du sein de la terre par une opération minière et métallurgique. Tant

(1) Voir page 604 ce que c'est que la richesse d'un pays.

(2) *Three lectures on the cost of obtaining Money*, 1830, page 15.

que l'Angleterre était seule à bien utiliser les procédés perfectionnés, imaginés par ses ingénieurs et ses mécaniciens, elle était, ou du moins ses industries d'exportation étaient, sur le marché général du monde, par rapport à l'or et à l'argent, dans une position semblable à celle d'un individu qui, au Pérou, serait tombé sur la mine du Potosi, au Mexique aurait rencontré la Veta-Madre de Guanaxuato, ou qui, sur les bords de l'océan Pacifique, aurait découvert les gisements aurifères du Sacramento. Pour un même travail et un même capital, ces industries anglaises d'exportation obtenaient une quantité plus grande d'or et d'argent, ce qui permettait d'augmenter simultanément et le bénéfice de l'entrepreneur et le salaire de l'ouvrier.

Toutes les industries ayant, par suite, à payer leurs ouvriers plus cher, ce fut assurément pour elles un motif d'enchérir leurs produits. Là où cette force était balancée ou surmontée par une force contraire, provenant de ce que l'emploi d'un plus fort capital, employé plus judicieusement et plus habilement, provoquait la baisse avec intensité, malgré la hausse générale des salaires, les prix se maintenaient à l'ancien niveau ou, ce qui était le cas pour un grand nombre, tombaient plus bas, beaucoup plus bas quelquefois. Mais les branches de l'industrie nationale qu'aucune invention nouvelle ne stimulait, qui demeuraient routinières, que ne vivifiait pas un supplément de capital, étaient bien forcées de vendre plus cher leurs produits. Celles qui auraient eu l'assistance de procédés nouveaux appliqués avec un grand renfort de capital par des ouvriers, agents et directeurs, plus adroits et plus capables, mais à l'égard desquelles l'action de la concurrence eût été paralysée par un monopole, auraient persisté à exiger du consommateur le même prix, et l'auraient obtenu.

M. Senior, qui a traité cette question avec supériorité, dans un écrit que nous venons de citer, fait, au sujet de ce dernier cas, le raisonnement suivant qui est sans réplique (1) :

« Supposons qu'à un moment donné la pire terre qui, à cet instant, comporte la culture, celle qui alors ne fait que couvrir les frais de production, rende par acre 2 quarts (2) de blé, déduction faite de la semence. Le propriétaire d'un domaine de cent acres, dont le rendement sera de 4 quarts par acre, semence déduite, sera fondé à réclamer et se fera payer un fermage égal à ces 4 quarts diminués du rendement de la terre la plus stérile, soit de 2 quarts par acre, ou en tout de 200 quarts. Les 200 quarts du propriétaire sont identiques aux 200 quarts que garde le fermier, et qui se partagent entre ses ouvriers et lui. Le prix courant de ces 200 derniers quarts doit être égal au montant des salaires payés par le fermier, augmenté de son profit; le taux de ces salaires, s'il n'est pas absolument le même que le taux des salaires des ouvriers par les mains desquels ont été ouverts les objets manufacturés que le pays exporte, y reste lié par un certain rapport fixe. Admettons que la fatigue et l'effort de l'ouvrier manufacturier soient de moitié en sus de la fatigue et de l'effort de l'ouvrier cultivateur. Si le premier reçoit 15 schellings, soit 3 onces d'argent environ par semaine, le second n'aura que 10 schellings ou environ 2 onces de métal. Nous supposons que le fermier ait dix ouvriers, que les salaires soient payés un an avant que le fermier ne vende son grain et ne rentre dans ses fonds, et que le taux habituel du profit, que le fermier doit avoir pour ses avances, soit

(1) *Three lectures on the cost of obtaining Money*, page 46.

(2) On sait que le quarter est de 2 hectolitres $9/10$, et l'acre de 40 ares.

de 10 pour cent. Les 200 quarters de blé, que le fermier retient pour rétribuer ses ouvriers et retirer de son capital un profit convenable, devront donc avoir une valeur courante de 286 livres sterling, à savoir 260 livres pour les salaires, et 26 pour le profit. Le fermage du propriétaire vaudra donc aussi en argent 286 liv. st. Mais si un progrès nouveau de la puissance productive, dans les établissements qui se livrent à l'exportation, permet de placer sur le marché général les produits manufacturés de l'Angleterre, à de telles conditions que l'ouvrier manufacturier soit payé désormais sur le pied de 30 schellings par semaine au lieu de 15, ce sera comme si une mine d'argent eût été découverte qui fit baisser de moitié les frais de production de l'argent, en faveur du commerce anglais. Quoique l'ouvrier cultivateur n'ait rien acquis de plus en puissance productive, son salaire sera doublé tout comme celui de l'autre; autrement la proportion consacrée, en raison des peines respectives, entre les différentes industries, serait altérée. Les salaires des dix ouvriers employés par le fermier monteront donc ensemble, de 260 liv. à 520; le profit proportionnel (un dixième) du fermier sera de 52 au lieu de 26. Le prix des 200 quarters, dès lors, montera de 286 liv. à 572. Le revenu du propriétaire éprouvera le même accroissement de 286 liv. à 572. »

En résumé, le blé alors montera de 1 liv. st. $\frac{45}{100}$ à 2 liv. st. $\frac{85}{100}$ le quarter, en vertu de l'augmentation qu'aura éprouvée la richesse de la société. Le renchérissement supposé ici serait extrême; mais on a, à dessein, forcé les termes du raisonnement afin d'en rendre la conclusion plus tangible. Par le progrès de la richesse, il y a donc des objets qui peuvent devenir plus chers. Deux causes cependant empêcheraient, chacune isolément, qu'il n'en fût ainsi. Premièrement un capital nouveau, appliqué

avec intelligence à l'agriculture, diminuerait les frais de production du blé et permettrait de mieux rétribuer l'ouvrier des champs, sans élever le prix du grain ou en l'élevant beaucoup moins ; secondement, si le marché intérieur était ouvert au blé étranger, celui-ci, par sa concurrence, arrêterait la hausse. Vraisemblablement, sous la pression de cette concurrence, l'agriculture ferait des progrès qui impliqueraient, entre autres choses, l'intervention d'un nouveau capital. Et c'est ainsi qu'on comprend bien comment la liberté du commerce, dans un pays où il se forme du capital, devient une cause déterminante du perfectionnement industriel en général. Si l'agriculture n'améliorait pas ses procédés, les terres de la pire qualité seraient abandonnées ou seraient consacrées à une autre culture ; on ne cultiverait plus en blé que celles qui pourraient soutenir le choc de la concurrence extérieure.

Ainsi, d'une part, l'abondance du capital et la judicieuse répartition de cette force dans les diverses industries, et d'autre part la liberté du commerce, tendent puissamment à généraliser la baisse des produits, à mesure que la richesse augmente, ou à empêcher la hausse de quelques-uns de contraster trop vivement avec la baisse de la plupart des autres.

On vient de voir, en Angleterre, cette tendance se manifester avec éclat et triompher de toute tendance opposée, dans l'industrie agricole. Le blé qui, en Angleterre, se vendait plus cher que partout sur le continent, a baissé d'une manière marquée par l'arrivée des grains étrangers. Mais depuis la loi de 1846, qui a supprimé à peu près entièrement le droit d'entrée sur les céréales dans le Royaume-Uni, un capital considérable a été successivement consacré à améliorer les fonds de terre, par différents procédés et particulièrement par le drainage. Les

fermiers ont secoué la torpeur dont plusieurs d'entre eux étaient engourdis, et ils ont été secondés par les propriétaires qui, par exemple, ont fait, moyennant intérêt, les avances du drainage. L'État lui-même leur a fourni son assistance par des prêts destinés à drainer. Le perfectionnement de l'agriculture a été continu, et les résultats obtenus ont été admirables. Au dire des personnes les mieux informées, il n'y a pas eu beaucoup de terres qui aient cessé d'êtreensemencées, et celles où l'on n'a plus cultivé le blé, ne sont pas restées improductives. Les salaires n'ont pas décreu, ils ont augmenté. Les profits des fermiers se sont accrus, la preuve en est manifeste par les relevés de l'impôt sur le revenu (*income-tax*). L'anxiété, que manifestaient les adversaires de la liberté du commerce au sujet de l'avenir des propriétaires et des fermiers, a fait place à une vive satisfaction. La fécondité du principe de la liberté commerciale a été démontrée une fois de plus.

SECTION DIX-HUITIÈME

De la probabilité d'une baisse prochaine de la valeur des métaux précieux.

CHAPITRE PREMIER.

Si la baisse des frais de production est probable pour l'argent.

La question de savoir si la valeur des métaux précieux doit baisser relativement aux autres produits de l'industrie humaine, abstraction faite de toutes circonstances propres à ceux-ci, et sous l'influence exclusive de causes particulières à l'argent et à l'or, doit être étudiée séparément par rapport à l'un et à l'autre. Commençons par l'argent.

La question peut se diviser en trois parties distinctes :

- 1° Les frais de production de l'argent peuvent-ils baisser?
- 2° La quantité produite peut-elle augmenter beaucoup?
- 3° Y a-t-il lieu de croire que l'augmentation, supposée forte, le soit assez pour modifier sensiblement le rapport entre l'offre et la demande, de façon à déterminer la baisse de la valeur du métal?

Nous examinerons dans ce chapitre le premier de ces trois points.

L'exploitation des mines d'argent dans le Nouveau-Continent, qui sont celles d'où provient la majeure partie du métal répandu sur le marché général du monde, doit éprouver, dans un délai qui ne peut être bien long, des perfectionnements étendus. Les nombreux et puissants

filons de la chaîne des Andes, dans la masse desquels est disséminée la matière argentifère, sont exploités d'une manière barbare. Hormis le procédé de l'amalgamation à froid, qui encore est loin de s'appliquer avec un égal succès à tous les minerais (1), presque tout est grossier dans l'industrie argentièrre de l'Amérique espagnole, et cette grossièreté se traduit par la grandeur des frais. Dans la plupart des établissements métallurgiques du Nouveau-Monde, en dehors de ceux qui sont situés aux États-Unis, on est fort arriéré en fait d'arts mécaniques. Les moyens de transport sont exécrables, ce qui se résout financièrement en ces termes, qu'ils sont excessivement coûteux. Dans l'immense superficie de l'Amérique espagnole, excepté le Chili où même quelques chemins de fer sont établis, il n'y a pas une seule bonne route carrossable de quelque longueur. Depuis l'expédition française seulement, on s'est sérieusement occupé d'avoir des chemins de fer au Mexique, et c'est après l'arrivée de l'Empereur Maximilien qu'on s'est mis, dans ce beau pays, à construire des voies ferrées d'une grande étendue; mais, au moment où nous écrivons, l'exécution de la ligne sur laquelle on a judicieusement concentré les efforts, celle de Mexico à la Vera-Cruz, est fort peu avancée. Le Mexique et le Pérou n'ont pas un seul fleuve navigable, à portée des mines du moins; à plus forte raison pas un canal qu'on puisse citer (2). A peu d'exceptions près, les transports s'y font à dos de mulets, et c'est ainsi que les matières qu'on emploie pour le traitement du minerai d'argent, le sel et le *magistral*, sont grevés, avant d'arriver aux usines, de frais exorbitants. Excepté deux ou trois localités, nulle part dans les mines de l'Amérique

(1) Il laisse échapper l'argent de certains minerais.

(2) Il ne faut pas compter, en effet, les très-petits canaux qui existent dans les environs de Mexico, comme le canal de Chalco.

espagnole, on n'a pris, pour l'écoulement des eaux souterraines, les mesures prévoyantes qui font un si grand honneur aux Allemands, et qui permettraient aux travaux de s'étendre à de grandes profondeurs sans que l'on fût gêné par les eaux affluentes, sans même que les frais courants d'exploitation en fussent sensiblement augmentés. A défaut de ces galeries d'écoulement que les mineurs d'Allemagne creusent patiemment pendant des siècles, les Hispano-Américains n'ont pu adopter les machines d'épuisement des Anglais, parce que, sur la plupart des points, le pays est dépourvu du combustible qui serait nécessaire pour mettre en mouvement des appareils à vapeur. Aussi la présence d'eaux abondantes est-elle presque toujours une ruine pour l'exploitant des États espagnols du Nouveau-Monde.

On ne saurait croire à quel point l'exploitation des mines, et le travail du minerai extrait, sont surchargés de frais parasites. Sur presque toute la surface de l'Amérique espagnole la brouette est inconnue, la charrette un objet de curiosité. Par delà ses dix doigts, son couteau et son *lazo*, le Mexicain ou le Péruvien n'a pas d'outillage et ne se soucie point d'en avoir. Une grande partie du labeur qui, en Europe ou aux États-Unis, serait accompli par des machines, ou tout au moins par des animaux, l'est, dans les établissements métallurgiques de ces contrées, par les bras de l'homme. Comme exemples de l'imperfection des procédés mécaniques qu'on observe dans et sur les mines, je citerai la trituration du minerai dont on forme les *tortas* (1), qui le plus souvent s'effectue par des mulets, et le foulage ou piétinement des *tortas* qui, dans quelques *haciendas*, se fait par des hommes.

Le mécanicien ne peut multiplier les chutes d'eau à son

(1) Voir plus haut, page 378.

gré ; nous n'en avons que ce que nous en a donné la nature ; mais nous avons le pouvoir de mieux utiliser celles qui sont à notre portée. Rien ne serait plus aisé que d'avoir des roues hydrauliques mieux établies que celles qu'on aperçoit sur les mines du Mexique et du Pérou, et qui au surplus y sont rares. Dans plus d'une circonstance, en ces régions, où l'eau pluviale est trois fois aussi abondante qu'à Paris, il ne serait pas impossible de l'emprisonner dans de profonds vallons où l'on dirigerait aussi la fonte des neiges des glaciers éternels, placés à la cime des montagnes, lorsqu'ils ne seraient pas trop éloignés, et l'on se créerait ainsi de vastes réservoirs de force motrice. C'est ce qui était accompli au Potosi dès la fin du seizième siècle. Les moulins à vent ont été employés accidentellement au Mexique, par un ingénieur français, M. Doy ; ils pourraient l'être, ainsi que l'indique M. Duport, d'une manière permanente et générale dans toutes les mines, pour la portion du minerai qui est la plus pauvre. La vapeur n'a jamais été mise en œuvre pour la trituration du minerai, et elle ne pourrait l'être qu'autant que les forêts auraient été régénérées. La restauration forestière ne serait pas d'une difficulté insurmontable, si on le voulait bien, dans ces contrées où la population est fort clair-semée et où il n'y a pas de grands intérêts qui y soient opposés. Ce n'est pas comme dans nos départements des Pyrénées et des Alpes, dont les habitants, n'ayant de ressources que dans le pâturage, ont besoin de mener paître leurs bêtes à tout prix, et ne consentent pas aisément à ce qu'on fasse de vastes réserves dans les espaces ci-devant forestiers, aujourd'hui déboisés, où ils les conduisent. La force de la végétation étant très-grande dans les régions équinoxiales, la reproduction des bois serait

(1) Voir plus haut, page 380.

rapide sur tous les terrains qui n'ont pas une altitude excessive. On rencontre assez souvent parmi les montagnes du Mexique des bassins assez étendus, qui furent jadis des lacs, où l'on a trouvé quelquefois de la tourbe; en cherchant, on en découvrirait peut-être des dépôts intéressants. Sur quelques points du Nouveau-Monde, non loin des mines, on a reconnu des couches de houille, au Pérou par exemple, auprès des inépuisables mines d'argent de Pasco. Sur la presque totalité de son étendue, le Mexique semble être privé d'un si grand avantage; mais il n'est pas démontré que quelque jour, si le pays était coupé de bonnes routes et à plus forte raison desservi par des chemins de fer, et si la production intérieure était organisée de manière à offrir des retours au commerce (1), la houille de la Nouvelle-Écosse et, à plus forte raison, celle qui existe dans le Mexique même, non loin de Tampico, en remontant le Rio Panuco, ne pût être livrée aux mines mexicaines à des prix abordables. A 5 fr. par 100 kilogrammes, ce que l'industrie européenne considère comme un prix exorbitant, les producteurs d'argent du Nouveau-Monde s'estimeraient trop heureux d'avoir de ce combustible (2).

Il n'est pas superflu de montrer, par un exemple précis, la portée des économies qu'on réaliserait, dans l'in-

(1) Le Mexique, sous le régime colonial, exportait des farines et du sucre. Il produit aussi du coton de bonne qualité.

(2) Par heure et par force de cheval, une bonne machine à vapeur brûle 3 kilogrammes de charbon, et un cheval de vapeur a une force double d'un cheval de chair et d'os, et vaut, par conséquent, dix hommes. Les hommes et les bêtes travaillant huit heures par jour, 24 kilogrammes de houille, qui, à 5 francs les 100 kilogrammes, coûteraient 1 fr. 20 c., produiraient le travail de deux mules, dont la nourriture revient à 2 francs au moins et souvent à beaucoup plus, et celui de dix hommes, qui coûtent, en supposant une moyenne de 3 francs par tête, 30 francs. L'avantage serait bien autrement grand avec des chutes d'eau ou des moulins à vent.

dustrie argentière du Nouveau-Monde, au moyen de meilleures dispositions mécaniques. Prenons un détail de l'opération métallurgique, le foulage des *tortas*. Un voyageur français visitant le Potosi, il y a vingt ou trente ans, donna aux mineurs le conseil de remplacer les Indiens, payés à raison de 3 fr. 40 cent. par jour, qu'on faisait piétiner dans ces boues, non plus seulement par des mulets, comme au Mexique et dans le Pérou proprement dit, mais par une machine pareille à celle qui sert, en Europe, à broyer le mortier, et que les Parisiens ont vue tant multipliée autour d'eux pendant la construction des fortifications. L'idée fut goûtée d'un des mineurs qui, moyennant 1,600 francs environ, établit la machine. Les résultats en furent excellents. Avec une seule mule pour tourner la roue, on fit, selon ce qui m'a été assuré, autant de besogne qu'avec vingt Indiens, dont la rétribution n'était pas de moins de 68 francs par jour : la mule avec son conducteur ne revenait pas à 5 fr. 50 cent. Comme trait de mœurs propre à faire connaître combien peu de lumières il y a parmi cette population, et à quel point elle est esclave de la routine, ajoutons que le mineur qui avait fait cette expérience, et auquel elle avait si bien réussi, est resté, pendant longtemps, le seul à en profiter. C'était un Espagnol ; les créoles, ses voisins, se refusaient à l'imiter.

Un autre obstacle à l'adoption d'un système d'exploitation bien conçu et économique, c'est que les capitaux, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ceux d'autrui, ne s'obtiennent plus qu'à des conditions très-dures. Autrefois, au Mexique, le clergé, qui administrait de grandes richesses, les confiait aux hommes industrieux, sans jamais exiger plus de 6 pour 100. Lorsqu'en 1828, d'aveugles passions politiques eurent fait porter la loi qui chassait du territoire mexicain tous les natifs de la Péninsule espagnole, 70,000 personnes environ durent émigrer, et elles

emportèrent une grande partie du capital roulant du pays. L'exil de ces négociants, agriculteurs, magistrats, membres du haut clergé, qui formaient l'élite de la nation mexicaine, rompit le lien vivant qui rattachait le Mexique aux nations civilisées, et ne contribua pas peu à livrer le pays à l'anarchie qui n'a cessé de le ronger ; par là aussi s'est tarie la source de beaucoup d'entreprises utiles.

Si l'ordre et la sécurité se rétablissaient dans le pays, cette pénurie de capitaux, qui est un grand obstacle au perfectionnement de l'industrie minérale, comme de toute autre industrie, ne se ferait bientôt plus sentir qu'à un degré bien moindre.

La marge est donc grande dans l'Amérique espagnole, pour le progrès de l'industrie minérale et par conséquent pour l'abaissement des frais de production de l'argent. L'imperfection même de la civilisation dans ces contrées suscite beaucoup d'autres entraves, dont il serait trop long de dérouler ici le tableau. Il s'en rencontre dans l'administration du pays, dans la législation générale et spéciale, dans la manière dont se rend la justice. On manque d'une multitude de ressources, qui se présentent comme d'elles-mêmes dans les pays plus avancés. A chaque instant on trouve devant soi, comme un mur à pic, les usages ou les mœurs, la routine, les préjugés, l'indolence, tout ce qui caractérise enfin l'état de choses où l'homme n'a que très-imparfaitement assis son empire sur la nature et sur lui-même. Mais une pareille situation ne saurait se maintenir bien longtemps : ou bien les diverses parties de l'Amérique espagnole s'organiseront mieux et remplaceront l'anarchie qui, à l'exception du Chili, les a désolées depuis l'Indépendance, par un ordre politique et social qui soit satisfaisant, ou bien elles deviendront la proie de la conquête, et une autre race d'hommes, venant y imposer sa domination, établira par la force cette civilisation mo-

derne, que les peuples hispano-américains auraient été impuissants à fonder de leurs mains parmi eux.

L'exploitation des mines d'argent s'étant établie dans l'Union Américaine, du côté de l'océan Pacifique, il est certain qu'elle y fera des progrès et s'y organisera au mieux. Il est difficile que les perfectionnements qu'elle y aura organisés, tant pour l'extraction des minerais que pour leur préparation mécanique et pour leur traitement, ne se répandent pas, de proche en proche, sur les gisements principaux du Mexique.

Il est un point sur lequel nous nous arrêterons un instant, parce qu'il est d'une importance exceptionnelle; c'est l'influence de l'approvisionnement en mercure et du prix auquel le payent les mineurs. La dépense en mercure représentait environ la neuvième partie des frais de production, il y a quelques années, lorsqu'on en découvrit des gisements admirables dans la Californie, particulièrement celui de New-Almaden. Jusque-là ce métal n'était exploité sur une grande échelle, pour le commerce général, qu'en deux localités, toutes les deux situées en Europe: Almaden en Espagne, et Idria dans la Carniole. Les mines d'Almaden surtout auraient pu subvenir à une grande production; mais, pour les mineurs mexicains, tout se passait comme si les mines de mercure eussent été appauvries et ne rendissent plus ce métal qu'à grand'peine. Sous le régime colonial, la couronne d'Espagne s'était réservé la vente du mercure d'Almaden; elle achetait pareillement de celui d'Idria pour le revendre. Elle ne livrait d'abord le mercure aux mineurs mexicains qu'avec un gros profit, tandis qu'elle le donnait au Pérou au prix coûtant. Le Mexique réclama; et en conséquence, de 980 francs par 100 kilogrammes, à partir de 1777, le prix fut réduit à 500 francs (1) les 100 kilogrammes pris à

(1) Pendant une première période qui fut courte, on l'avait mis à 732 fr.

Mexico (1). Depuis l'Indépendance, la spéculation l'avait fait monter très-haut; il formait, entre les mains de capitalistes européens, l'objet d'un monopole. Rendu aux mines, il revenait aux mineurs, selon leur éloignement du port, de 1,550 à 1,750 francs (2). Les Mexicains se plaignaient de cet enchérissement, qui les empêchait de traiter les minerais dont la teneur est moindre d'un millième d'argent. On a remarqué, non sans raison, que l'Espagne aurait tiré un bien meilleur parti de ses mines d'Almaden, si elle avait négocié avec le Mexique indépendant un traité de commerce avantageux pour les fabriques de la Catalogne et pour les vignobles de la Péninsule, en acceptant elle-même la condition de livrer le mercure aux mineurs mexicains, au prix du régime colonial, et le pour

Au commencement du siècle, alors que les mines d'argent du Nouveau-Monde étaient exploitées plus activement qu'aujourd'hui, elles réclamaient ensemble 1,350,000 kilogrammes de mercure. Celles du Mexique seul en absorbaient 750,000. L'Europe leur en fournissait 1,450,000 kilogrammes, sur 1,700,000 que rendaient ses mines. L'Amérique espagnole doit absorber aujourd'hui une quantité au moins égale de mercure, parce que la méthode de l'amalgamation à froid a pris de l'extension.

De tout temps, s'assurer une grande provision de mercure fut l'idée fixe des mineurs américains. « Le

Sous le régime colonial, la couronne d'Espagne s'étail

Le prix coûtant était de 150 francs par 100 kilogrammes à Séville; il était de 355 francs à Mexico.

(1) C'étaient les prix du mercure d'Almaden. Celui d'Idria était un peu plus cher.

(2) En convertissant les monnaies espagnoles en monnaies françaises, nous calculons ici, comme partout, la piastre à sa valeur pleine de 5 fr. 43 cent., et non pas à 5 francs, comme on le fait ordinairement. Une piastre, tout comme 1 franc, est un poids d'argent, et il convient d'exprimer ce poids tel qu'il est, sans s'occuper du cours du change entre les différents pays.

Mexique et le Pérou, écrivait, il y a quarante ans, Humboldt, produisent en général d'autant plus d'argent, qu'ils reçoivent plus abondamment et à plus bas prix le mercure. » La répartition du mercure, par les agents du roi, entre les exploitants, était alors comme la distribution de la manne dans le désert. Le pouvoir de répartir l'approvisionnement annuel de mercure, au nom de la couronne, était, de toutes les attributions du vice-roi, celle qui excitait le plus d'envie au dehors et lui attirait le plus d'hommages au dedans. C'était comme chez nous dans l'ancien régime la feuille des bénéfiques. Les ministres de Madrid disputaient cette prérogative aux vice-rois, et ceux-ci avaient besoin de se sentir fortement appuyés en cour pour tenir bon. On eût dit que ce métal possédait la puissance que lui avaient attribuée les alchimistes, de transmuter en argent les substances minérales. Le bruit court qu'il y a du mercure en Chine; vite le vice-roi Galvez organise une expédition comme celle des Argonautes, pour aller l'y chercher. Le mercure de la Chine se trouva frelaté, peu abondant et fort cher; on n'y revint plus.

On conçoit sans peine, d'après ce qui précède, que les mineurs de l'Amérique espagnole aient cherché à se procurer du mercure, en l'extrayant des entrailles mêmes de leur continent. A une époque assez reculée déjà, de remarquables indices de mercure avaient été signalés au Mexique, au Pérou, dans la Nouvelle-Grenade, et sur d'autres points encore du Nouveau-Monde. Suivant Humboldt, peu de contrées présentent des apparences de cinnabre, en couches ou en filons, aussi nombreuses que le plateau formé par la chaîne des Andes, du 19° au 22° degré de latitude boréale, c'est-à-dire au cœur du Mexique. Des recherches faites dans ces espaces conduisirent, pendant le dernier siècle, à quelques gîtes intéressants, qui

furent mal reconnus et dont on ne tira aucun parti. Au Pérou, les indices de mercure sont plus multipliés encore, et, dès 1570, une belle mine y fut découverte et exploitée à Huanca-Velica. Elle donnait depuis longtemps à peu près autant de mercure qu'en réclamait cette vice-royauté, lorsque l'ignorance de l'intendant, chargé de surveiller l'exploitation pour le compte de la couronne, causa dans la mine un écroulement général qui la fit abandonner, quoique l'accident ne fût rien moins qu'irréparable; il eût été facile, en effet, de reprendre un peu plus loin le même filon, qui est reconnu sur une grande longueur. C'était pendant les dernières années du dix-huitième siècle. A partir de cette époque, l'exploitation grossière, par les Indiens, des affleurements de petits filons situés aussi non loin de Huanca-Velica, près de Sillacasa, produisait encore annuellement 140,000 kilogrammes de mercure, ce qui paraissait justement à Humboldt une preuve de l'abondance du mercure dans cette partie des Andes. L'illustre voyageur n'a pas craint de dire que « peut-être le Mexique et le Pérou, au lieu de recevoir ce métal de l'Europe, pourraient un jour en fournir à l'ancien monde. » Si l'on considère la Californie comme une province mexicaine, cette prédiction, très-hardie à l'époque où elle fut énoncée pour la première fois, est en train de s'accomplir; car les mines de mercure de la Californie paraissent offrir des ressources illimitées. On assure que la teneur du minerai en mercure est double de celle d'Almaden, 20 à 22 p. 100 au lieu de 10. Déjà la Californie fournit le moins autant de mercure que tous les gisements de l'Europe réunis. Avec l'activité dévorante qui est l'attribut de la race anglo-américaine, que sera-ce dans dix ans? L'abondance et le bon marché du mercure peuvent donc être regardés comme des faits acquis.

Pour apprécier l'influence que peut exercer le bas prix du mercure, il faut se rappeler que, dans la condition ordinaire des mines du Mexique ou du Pérou, pour chaque tonne de minerai sur laquelle on opère, il faut employer 22 kilogrammes de mercure qui, à l'ancien prix de 16 fr., représenteraient 352 francs, et comme la tonne de minerai, au titre moyen de 2 millièmes, fournirait 2 kilogrammes d'argent, soit 444 francs, on est fondé à dire que, dans la situation des choses qui a précédé la découverte des mines de mercure de la Californie, le mercure nécessaire à l'exploitation des mines exigeait, dans le capital de roulement, la présence d'une somme égale aux quatre cinquièmes de la valeur de tout l'argent contenu dans le minerai.

Dès 1860, grâce aux nouvelles mines de mercure, le prix de ce métal, rendu sur les mines d'argent du Mexique, était en moyenne d'environ 10 francs le kilogramme ou 1,000 francs les 100 kilogrammes. A ce prix la portion du fonds de roulement représentée par le mercure n'était plus que la moitié de la valeur de l'argent enfermé dans le minerai, et la baisse n'avait pas dit son dernier mot.

La proximité de San-Francisco et les avantages de la localité dans laquelle sont situés les filons de mercure autorisent à penser que la population affluera sur ces mines et que la production de ce métal grandira beaucoup, surtout lorsque le procédé métallurgique par lequel le métal est extrait du minerai, sera devenu plus salubre, ce qui semble n'être pas difficile. On a lieu de présumer qu'alors le mercure éprouvera une baisse plus marquée. Il résulte du rapport de M. Laur que, peu de temps après la mise en feu des fours à mercure de New-Almaden, le mercure fut mis en vente à San-Francisco, à raison de 4 fr. 50 cent. le kilogramme. Le prix s'était relevé les années suivantes; mais au mois de janvier 1861 il était

retombé à 5 francs et même un peu au-dessous. Dans l'opinion de ce savant voyageur, on aurait lieu d'espérer que prochainement le métal fût offert à l'exportation au prix de 3 fr. 20 cent. et 3 francs le kilogramme. Ce serait une amélioration considérable pour l'exploitation des mines d'argent mexicaines et péruviennes, et cette amélioration se traduirait, en vertu de la force même des choses, par un accroissement de la production de l'argent.

Pour se rendre compte avec quelque précision de l'action que peut exercer la baisse du mercure sur la production de l'argent, il est nécessaire de se livrer à quelques calculs. C'est ce que M. Laur a fait d'une manière convaincante. Il a montré comment, lorsque le mercure est cher, les mineurs sont forcés de s'arrêter, dans le traitement des minerais, à ceux qui sont au-dessous d'une certaine teneur qu'il fixe à un millième, tandis que, si le mercure était à bon marché, ils pourraient traiter avec avantage les minerais rendant 70 seulement sur 10,000.

D'après le rapport de M. Laur, en 1860, la compagnie de la *Veta-Grande*, à Zacatecas, au Mexique, a extrait en moyenne 500 tonnes de minerai, mais n'en a travaillé que 200. On a délaissé sur le carreau de la mine, comme un rebut stérile, 300 tonnes de minerai d'une teneur de 75 grammes environ sur 100 kilogrammes (75 sur 10,000). On a abandonné ainsi 40 pour 100 de l'argent contenu dans le bloc du minerai retiré du sein de la terre. Avec du mercure à bas prix, cette proportion de 40 pour 100 eût pu être extraite et serait venue abaisser les frais d'extraction.

Par un autre calcul, M. Laur établit que, si l'on suppose le mercure à 3 francs le kilogramme à San-Francisco, ce qui revient à 4 fr. 70 cent., rendu sur les mines mexicaines les moins éloignées, la somme des avances nécessaires, tant à l'extraction du minerai du sein de la

terre qu'au traitement métallurgique, en éprouverait une diminution de 24 pour 100, par rapport à ce qu'il en coûtait avant la découverte de New-Almaden. Dans un pays où le taux de l'intérêt des capitaux est élevé, cet avantage est considérable.

« Lorsque le métal devient rare et cher, dit M. Laur, bien des petites exploitations, fort importantes par leur nombre, mais peu prospères et à crédit limité, doivent restreindre et très-souvent suspendre entièrement leurs travaux. Les grandes entreprises continuent à marcher, mais souvent aussi elles ménagent l'emploi d'un réactif devenu si précieux, elles suppriment le traitement des minerais qui, tout en rendant beaucoup d'argent, laissent peu de bénéfices, à raison de la grande quantité de mercure qu'ils consomment; la production se resserre de tous côtés. Lorsque au contraire le métal abonde, ses détenteurs ne craignent pas d'en faire une longue avance aux exploitations nouvelles ou nécessaires. Le traitement des minerais se fait plus exactement, les espèces argentifères les plus réfractaires sont réduites par l'emploi de plus fortes doses de réactifs. On détruit des quantités énormes de mercure, mais on produit beaucoup d'argent.

CHAPITRE II

Si la baisse des frais de production, qui est probable pour l'argent, amènerait nécessairement la baisse de la valeur de ce métal.

Nous réunirons dans ce chapitre les deux dernières des trois questions indiquées au commencement du chapitre précédent.

Supposons que la marche de la civilisation, au lieu

d'être ralentie par des obstacles inattendus, par des guerres, par des révolutions anarchiques, devienne de jour en jour plus rapide, et qu'un plus grand nombre de peuples se laissent aller à ce courant bienfaisant. De toutes parts, l'ensemble des citoyens parviendrait à participer aux jouissances de la vie civilisée ; le progrès des arts et celui du luxe absorberaient, tous les ans, une plus grande quantité de métaux précieux. Dès lors, la grandeur de la demande ne pourrait-elle pas empêcher, pendant un long espace de temps, la diminution des frais d'extraction de ces métaux, et même un certain agrandissement de la production, d'être suivis d'une diminution correspondante, ou même d'une diminution quelconque, dans la valeur qui leur est attribuée en comparaison des autres marchandises, ou par rapport à un type fixe qu'on peut supposer ? Un temps d'arrêt de ce genre, dans la baisse d'un article dont les prix de revient auront été notablement amoindris ou dont la production se sera accrue, doit se prolonger tant que celle-ci n'a pas pris une grandeur plus que proportionnée à l'étendue des nouveaux besoins.

Tout considéré, il y a lieu de penser que la baisse de la valeur de l'argent suivrait progressivement, à quelque distance, celle des frais de production. Les grands profits que rendraient les mines, à la faveur de méthodes meilleures et de l'amélioration des voies de transport, détermineraient les hommes à se porter avec énergie sur cette industrie. La production tendrait donc à s'accroître vivement. De là entre les producteurs une concurrence qui, inévitablement, entraînerait l'abaissement de la valeur du métal. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait de deux choses l'une :

Ou qu'une fiscalité exigeante essayât de faire dériver vers le trésor public des États producteurs le bénéfice du

perfectionnement; mais je crois pouvoir écarter cette hypothèse, parce que, au delà d'un certain point, elle souffrirait, dans l'exécution, des difficultés insurmontables ;

Ou bien que les mines vissent à manquer à l'ardeur des mineurs : or, au contraire, sur ce point, le témoignage de tous les observateurs éclairés, qui ont visité l'Amérique, est de nature à donner toute sécurité. Ils sont tous si vivement frappés du nombre des gîtes, de l'épaisseur des filons, de la grandeur des résultats obtenus sur un petit espace, que, lorsqu'ils ont à traiter de la fécondité du sol américain par rapport à l'argent, leur ton change tout à coup; de froid qu'il était, comme il convient dans les livres de science, il devient animé et presque enthousiaste; ils distinguent un *inépuisable fonds de richesses*; ils voient l'Europe *inondée de métaux précieux*; ils affirment que les trésors qu'on a retirés des mines du Nouveau-Monde *ne sont rien* en comparaison de ce que ces mines peuvent fournir.

Mais laissons-les parler eux-mêmes.

Citons d'abord Humboldt (1) :

« En général, l'abondance de l'argent est telle dans la
« chaîne des Andes, qu'en réfléchissant sur le nombre
« des gîtes de minerais qui sont restés intacts ou qui
« n'ont été que superficiellement exploités, on serait ten-
« té de croire que les Européens ont à peine commencé
« à jouir de cet inépuisable fonds de richesses que ren-
« ferme le Nouveau-Monde.

« Si l'on jette les yeux sur le district des mines de
« Guanaxuato, qui, sur le petit espace de quelques mil-
« liers de mètres carrés, fournit annuellement la sep-
« tième ou la huitième partie de tout l'argent améri-

(1) *Nouvelle-Espagne*, III, pages 342-43.

« cain, on verra que les 550,000 marcs que l'on retire
 « annuellement de la fameuse *Veta Madre* sont le pro-
 « duit de deux mines seulement, de celle du comté de
 « Valenciana et de celle du marquis de Rayas, et que
 « plus des quatre cinquièmes de ce filon n'ont jamais
 « été attaqués. Il est très-probable, cependant, qu'en
 « réunissant les deux mines de Fraustros et de Mellado,
 « et en les épuisant, on formerait une mine dont la ri-
 « chesse serait comparable à celle de Valenciana. L'o-
 « pinion, que la Nouvelle-Espagne ne produit peut-être
 « pas la troisième partie des métaux précieux qu'elle
 « pourrait fournir dans des circonstances politiques plus
 « heureuses, a été émise depuis longtemps par toutes les
 « personnes instruites qui habitent les principaux districts
 « de mines de ce pays : elle est énoncée formellement
 « dans un mémoire que les députés du corps des mi-
 « neurs ont présenté au roi, en 1774, et qui est rédigé
 « avec autant de sagesse que de connaissance des localités.
 « L'Europe serait inondée de métaux précieux, si l'on atta-
 « quait à la fois, avec tous les moyens qu'offre le perfec-
 « tionnement de l'art du mineur, les gîtes de minerais de
 « Bolanos, de Batopilas, de Sombrerete, du Rosario, de
 « Pachuca, de Moran, de Zultepec, de Chihuahua, et
 « tant d'autres qui ont joui d'une ancienne et juste cé-
 « lébrité. »

Le témoignage plus récent de M. Dupont n'est pas moins positif que celui de son illustre devancier.

« Les schistes argileux, talqueux, chloritiques, la dio-
 « rite, quelquefois des calcaires assez anciens, et plus ra-
 « rement encore les porphyres, sont, sur bien des points,
 « traversés par des filons de quartz, qui renferment sou-
 « vent des sulfures métalliques ; quand cette circonstance
 « se présente, il est rare qu'on ne trouve pas, dans le nom-
 « bre, du sulfure d'argent. Ces formations fort rares, du

« moins au jour, dans les environs de Mexico, percent
 « plus souvent les masses trachytiques et porphyriques en
 « avançant vers le nord; presque partout où elles se mon-
 « trent, il y a des exploitations plus ou moins importantes;
 « mais quand on traverse la chaîne principale, vers le golfe
 « de la Californie, ce ne sont plus alors des points isolés,
 « c'est toute la pente occidentale de la Cordillère qui est
 « composée de ces roches métalliques, sillonnées des
 « mêmes veines de quartz sur un espace immense. C'est
 « assez dire que les gisements travaillés depuis trois siè-
 « cles ne sont rien auprès de ceux qui restent à explorer.
 « Mais, sans chercher de nouveaux districts, on peut,
 « dans les anciens, suivre encore les travaux avec plus de
 « chances de succès qu'on ne le croit généralement, et
 « Zacatecas en est un exemple frappant. Ces mines, tra-
 « vaillées dès 1548, ont fourni sans cesse de l'argent, en
 « plus ou moins grande quantité, suivant que le hasard a
 « conduit plus ou moins heureusement les travaux des
 « mineurs. La réputation de Zacatecas était compromise,
 « quand un Français, le mineur Laborde, vint découvrir
 « le filon de la *Veta Grande*, dont la richesse, considérée
 « comme épuisée vers la fin du siècle dernier, a encore
 « fourni, de 1827 à 1839, près de cent cinquante mil-
 « lions de francs. Un autre exemple plus récent encore est
 « celui des concessions de *S. Clemente* et *S. Nicolas*, qui
 « sont pour le moment les exploitations les plus fructueu-
 « ses de Zacatecas, quoique, il y a dix ans, on ne soup-
 « çonnât pas l'existence de filons si riches dans un terrain
 « contigu aux concessions de *Malanoche* et *Rondanera*, qui
 « ont enrichi plusieurs familles; il y a moins de quarante
 « ans. Enfin, le *Fresnillo*, qui produit en ce moment une
 « valeur de dix millions de francs par année, fut visité, en
 « 1827, par M. Ward; et dans son livre sur le Mexique, ce
 « voyageur en parle comme d'un lieu abandonné, sur le-

« quel on ne pouvait conserver que quelques souvenirs, « sans former aucune espérance (1). »

Le même auteur termine son ouvrage en ces termes, qui forment la conclusion naturelle du présent chapitre :

« Le temps viendra, un siècle plus tôt, un siècle plus tard, où la production de l'argent n'aura d'autres limites que celles qui lui seront imposées par la baisse toujours croissante de la valeur (2). »

Il y a un quart de siècle que M. Duport écrivait ces lignes. Pendant ce temps les événements ont marché plus vite qu'il ne l'avait pensé. La principale des anciennes colonies de l'Espagne sur le continent américain, le Mexique, après de longues agitations, sous un régime qui n'avait de la république que le nom, a essayé de se faire de nouvelles destinées plus conformes à ses traditions et plus favorables à sa prospérité matérielle, à sa stabilité politique et à son progrès social, en se plaçant sous l'égide des institutions monarchiques. Un prince généreux est venu d'Europe s'associer à cette difficile tentative et en assumer la direction laborieuse. Il est impossible de dire encore quelle en sera l'issue, car, au sein même du Mexique, elle rencontre l'hostilité de passions aveugles, et dans la grande république de l'Amérique du Nord, l'opinion semble y être contraire, ce qui ne laisse pas que d'assombrir fortement l'avenir. Si pourtant le gouvernement de l'Empereur Maximilien réussit ainsi qu'il le mérite, et par son succès restitue au pays le bon ordre dont il est privé depuis cinquante ans, il est hors de doute que l'exploitation des mines mexicaines acquerra dans peu d'années un vaste développement. Et que n'y aurait-il pas à attendre des mines du Pérou, si elles étaient l'objet de la

(1) *Production des Métaux Précieux, etc.*, page 378.

(2) *Ibid.*, page 426.

moitié seulement des améliorations qu'elles comportent ?

Si le Mexique se refusait à la tentative de régénération qu'est venu y faire l'empereur Maximilien, il est hors de doute qu'il tarderait peu à être conquis par ses entreprenants voisins du Nord, qui y donneraient à l'industrie minérale la vive et intelligente impulsion qu'ils communiquent à tout ce qu'ils touchent.

En dehors du Mexique, dans la portion de la chaîne des Andes qui est située sur le sol des États-Unis, la mise en œuvre, sur une grande échelle, de nouvelles mines d'argent n'est plus un futur contingent, c'est un fait parfaitement acquis, et nous avons déjà donné sur ce sujet des renseignements sommaires. L'exploitation des gisements de métaux précieux de cette partie occidentale des États-Unis, qui avait commencé par l'extraction de l'or dans la Californie, s'étend aujourd'hui sur une dizaine d'États ou Territoires, indépendamment de la Colombie anglaise, qui paraît aussi offrir en ce genre de remarquables ressources. Or, parmi ces mines, dont l'extraction grandit tous les jours, il en est dont l'argent est le principal produit, et déjà la quantité ainsi obtenue de ce métal égale celle que fournit le Mexique. Il n'en faut pas davantage pour démontrer que, dans un prochain avenir, elle sera bien supérieure à tout ce que l'Amérique entière a pu jamais fournir. Un agent du Ministère des finances des États-Unis, dans une note annexée au rapport du ministre, présenté au Congrès, à l'ouverture de la session de 1864-1865, exprimait l'opinion qu'en 1866 la production des deux métaux réunis dans cette région s'élèverait à 200 millions de dollars, c'est-à-dire à plus d'un milliard de francs. Sur cette somme, il est vraisemblable que l'argent formerait au moins le tiers ou le quart : que sera-ce donc dans une dizaine d'années ?

D'après ce même document, la superficie des terrains

argentifères et aurifères, qui ont été mis en réserve pour être concédés ou vendus à titre de gisements métalliques, excéderait, dans la Californie seule, 10 millions d'acres (4,046,700 hectares). Pour l'ensemble du pays que nous venons d'indiquer, sans compter cependant l'Utah et le Nouveau-Mexique, ce seraient 15 millions d'acres de plus (6,070,000 hectares). On est fondé à croire jusqu'à présent que ce n'est pas l'argent qui constitue la majeure partie de ces gisements; mais, quelque défalcation qu'on fasse pour l'or, il restera assez d'espace pour donner lieu à une immense extraction de l'autre métal. Il faut d'ailleurs tenir compte de ce que cette vaste région n'a encore été explorée qu'à peine; par conséquent de nouvelles richesses minérales viendront infailliblement s'ajouter à celles qui déjà sont connues, aussi bien pour l'argent que pour l'or.

Lorsque dans un pays la population est animée de l'esprit d'entreprise, et quel peuple est plus entreprenant que celui des États-Unis? lorsque les lois y consacrent, dans sa plénitude, le principe de la libre concurrence, et c'est bien le cas dans l'Union Américaine, lorsque enfin une industrie y offre à l'activité humaine un champ indéfini par son étendue, séduisant par l'abondance et la nature même des fruits qu'il donne, ce n'est pas une question que de savoir si une telle industrie y sera pratiquée et portée, dans un bref délai, à un degré d'extension tel que le prix de ses produits tombe au niveau où il peut être raisonnablement abaissé. En un mot, se bornât-on à envisager, parmi les mines du Nouveau-Monde, celles qui sont situées aux États-Unis, on serait fondé à penser que, par le fait des mines de l'Amérique, la valeur de l'argent éprouvera, avant qu'il soit bien longtemps, toute la baisse que comportent l'avancement acquis aux arts métallurgiques et le progrès général des moyens de production.

CHAPITRE III

Les mêmes questions examinées au sujet de l'or.

Il n'est pas besoin de longs développements pour établir que les gisements d'or nouvellement connus occupent une superficie presque illimitée, et qu'ainsi une grande latitude existe au profit des hommes industriels qui voudraient les exploiter. Il suffit de nommer la région occidentale des États-Unis, dont la Californie n'est qu'un lambeau, le continent australien avec ses dépendances, et la Russie asiatique, pour que sur ce point tous les doutes soient écartés. Une population nombreuse, qui ne peut que s'accroître, s'adonne à l'exploitation des mines de ces trois groupes. Toutes les ressources de la mécanique et de la chimie s'y déploient avec intelligence, dans les deux premiers principalement. Les capitaux n'y manquent pas. Que faut-il de plus pour que la production ne s'y arrête point et pour que la valeur du métal se réduise graduellement au montant des frais d'extraction, accru d'un légitime profit, ainsi qu'il arrive dans toute industrie qui offre un espace indéfini à la libre concurrence ?

A l'opinion d'après laquelle la valeur de l'or devrait baisser, on a opposé une objection, qui ne laisse pas de mériter un examen très-attentif, parce que, au premier aspect, elle paraît avoir pour elle l'autorité de l'expérience. Il est fort douteux, a-t-on dit, que la valeur de l'or soit destinée à diminuer notablement par l'accroissement de la production, car, depuis 1848 au moins, nous assistons au spectacle d'une production considérablement

augmentée, et nous ne voyons pas que la baisse de l'or se soit révélée d'une manière bien sensible. Des statisticiens éclairés et consciencieux se sont livrés à diverses recherches, dans le but d'apprécier les changements qui, depuis 1848, se sont manifestés dans les prix, c'est-à-dire dans le rapport de la valeur de l'or à la valeur des principales denrées et marchandises. Si ce travail a constaté quelque chose, c'est que quelques articles avaient haussé de valeur, ce qui donnerait à croire qu'en effet l'or a perdu une partie de la sienne; mais il en résulte aussi que d'autres ont diminué, ce qui justifierait l'opinion opposée. Enfin, à ne considérer que les prix qui ont monté, les variations qu'ils ont subies ne sont pas assez fortes en général pour autoriser une conclusion bien caractérisée, dans le sens de la baisse du précieux métal.

A cette objection l'on est fondé à répondre qu'il n'y a aucune raison pour que l'or échappe à la loi générale, en vertu de laquelle toute marchandise qui est offerte sur le marché, en quantité croissante, baisse nécessairement de valeur, à moins que la demande ne s'en augmente dans une proportion correspondante. C'est une loi absolue, aussi irrésistible que celle de la gravitation elle-même. Or, maintenant, y a-t-il un motif quelconque de supposer que les capitaux, l'intelligence et les bras ne se porteront pas sur l'industrie des mines d'or, de manière à en accroître la production, tant que l'exploitation de ces mines fournira des bénéfices supérieurs à ceux des autres variétés de l'industrielle activité des peuples? Il n'y en a aucune, puisqu'elle est libre, et que le champ qu'elle présente est d'une grandeur illimitée.

On a, en outre, lieu de faire observer que l'expérience faite depuis 1848, quoiqu'elle ait duré près de vingt ans déjà, n'est pas assez longue pour autoriser à penser que l'or n'est point destiné à baisser. On peut s'en convaincre

en se rappelant ce qui se passa après la découverte des riches gisements d'argent de l'Amérique au seizième siècle. L'année 1545, où l'on se mit à travailler la mine du Potosi, peut, dans la pratique, être regardée comme le point de départ de la grande production. Or, si le lecteur veut bien se référer à ce qui a été exposé plus haut, il verra (1) qu'il se passa un assez long délai avant que la baisse de valeur du précieux métal fût bien sensible. On peut estimer à un quart de siècle cette sorte de temps d'arrêt; la baisse, à partir de là, s'accusa fortement, mais elle mit soixante à soixante-dix ans à s'accomplir, tout au moins un demi-siècle.

La cause de cette lenteur, qui semble incroyable, c'est que, à la même époque, l'industrie, le commerce, et par eux la richesse prirent un grand essor. Il fallut beaucoup plus de monnaie pour le service des transactions de toutes sortes. La demande, en un mot, avait grandi dans une forte proportion; il n'en faut pas davantage pour restreindre l'influence de l'augmentation de production et même pour la paralyser complètement.

C'est le lieu de dire aussi que l'approvisionnement des deux métaux précieux, qu'il est impossible ici de séparer l'un de l'autre, n'a pas augmenté à ce point, sur le marché de la civilisation occidentale, depuis la découverte des mines de la Californie, que l'un ou l'autre pût, par l'excès de l'offre, y éprouver une baisse considérable. L'accroissement a été fort inférieur à ce qu'on pourrait penser, par la raison que, en même temps que ce marché recevait une quantité d'or inaccoutumée, il se dépouillait d'une grande partie de ce qu'il possédait de l'autre métal précieux. Nous avons présenté plus haut (2) un exposé duquel il résulterait que, de la fin de 1848 au

(1) Page 373.

(2) Voir plus haut, section XIII, chapitre III.

commencement de 1865, en seize années, l'approvisionnement de l'Europe et de l'Amérique, en or et en argent sous toutes les formes, monnaie, ustensiles, bijoux, sommes thésaurisées, dorure et argenture, se serait accru seulement de cinq milliards 379 millions (différence entre les deux sommes de 39,583 millions et 34,204 millions); cet accroissement n'est guère que d'un septième de la masse préexistante, pour l'ensemble des seize années; ou en moyenne de 1 pour 100 par an. Pendant ce même laps de temps, les affaires, les échanges, les transactions augmentaient dans une proportion incomparablement plus forte. Le luxe devenait bien plus général. C'en est assez pour expliquer comment l'accroissement qu'a éprouvé l'approvisionnement en métaux précieux n'a pas déterminé une plus forte baisse.

Au seizième siècle, le changement avait été bien autrement marqué dans la grandeur de l'approvisionnement en métaux précieux, et il l'avait été beaucoup moins dans le développement des transactions et des échanges. On était parti d'un avoir total, en or et en argent, qui, pour l'Europe entière, a été estimé à un milliard de francs à peine, et peu après que la mine de Potosi eut été découverte et mise en œuvre (1545), ce ne fut pas de 1 pour 100 par an que s'accrut la masse des métaux précieux, ce fut de quatre ou cinq fois autant, sinon de plus. Quant au mouvement commercial, quelle époque vit une progression comparable à celle de nos jours? A partir de 1845 au contraire, le mouvement de progrès fut entravé par les dissensions intérieures des États, par les guerres de religion et les luttes internationales que soulevait l'incessante ambition des princes (1).

(1) La découverte de la mine du Potosi coïncide à peu près exactement avec l'abdication de Charles-Quint, la mort de Henri VIII (1547) et de François 1^{er} (1547); par conséquent l'exploitation des trente pre-

CHAPITRE IV

Des effets de la baisse qui est probable pour les deux métaux.

Il est donc sage, il est donc nécessaire de prévoir la baisse de la valeur des deux métaux précieux. Ils baisseront comme baisse le fer, comme baissent une multitude de produits industriels, tous ceux à l'égard desquels on n'est pas limité par l'étendue du champ de production, et qui laissent de la marge à l'esprit de progrès. La baisse doit s'appliquer à l'un comme à l'autre, et il est impossible de dire d'avance quel est celui sur lequel elle sera le plus marquée; on pourrait penser cependant que pour l'or, elle sera plus prochaine.

Quels seront les effets d'un pareil phénomène? Certes il déterminera des changements sociaux, politiques et industriels. Essayer de les décrire en détail serait allonger beaucoup cet essai sur la *Monnaie*, et le porter au delà de ses limites naturelles. Dans un autre volume (1) je me suis appliqué à en donner une idée. Je crois pouvoir y renvoyer le lecteur plutôt que de répéter ici ce qui y a été dit. Les questions qui y ont été examinées sont les suivantes :

Du débouché offert aux métaux précieux par les peuples qui manquent présentement d'une suffisante proportion de métal dans leur instrument des échanges.

mières années de cette mine est contemporaine du règne de Philippe II, un des plus grands ennemis qu'ait jamais comptés la cause du progrès, et de ceux des derniers Valois, Henri II et ses fils, tous princes qui ont laissé de tristes souvenirs, et dont le mauvais gouvernement a entravé, au lieu de concourir à la développer, l'activité féconde des peuples.

(1) *De la baisse probable de l'or, des conséquences commerciales et sociales qu'elle peut avoir et des mesures qu'elle provoque.* Paris, chez Capelle.

De l'accroissement que la monnaie peut éprouver, du fait du développement des affaires et de la population.

Du luxe et de l'emploi qu'il peut offrir aux métaux précieux.

Distinction des revenus qui seraient atteints dans leur importance, c'est-à-dire dans le degré de bien-être qu'ils procurent, et de ceux qui ne le seraient pas. De la perte collective qu'il semble que ferait la société, par l'avilissement d'une de ses richesses, celle qui consiste en or et en argent.

Des souffrances et des difficultés qui semblent devoir accompagner le changement.

Du profit qui résulterait de la baisse, pour certaines catégories de personnes et pour la société. De l'économie que feraient les États dans le paiement des rentes qu'ils doivent.

En somme le changement profiterait à ceux qui vivent du travail présent ; il nuirait à ceux qui vivent sur les fruits d'un travail passé, soit celui de leurs pères, soit même le leur propre. A cet égard, il agirait de même que la plupart des évolutions qui s'accomplissent en vertu de la grande loi de la civilisation, à laquelle, communément, on assigne le grand nom de progrès.

SECTION DIX-NEUVIÈME

Du Billon.

Nous ne pouvons terminer ce livre sans mentionner les substituts et accessoires de la monnaie, qui sont de substance métallique : c'est ce qu'on nomme le billon.

Nos pièces d'argent de 20 centimes sont déjà bien exiguës ; le nombre en est petit et, en France, la pièce de 50 centimes peut être pratiquement regardée comme la limite inférieure de la monnaie d'argent : or, à Paris, le kilogr. de pain blanc de deuxième qualité se vend communément 30. Ainsi, les métaux précieux ne peuvent, par la raison même qu'ils sont précieux, servir aux transactions de la moindre grandeur, qui cependant sont les plus nombreuses. Par la même raison, il est une multitude de transactions qui ne peuvent se régler exactement par le moyen des pièces d'argent ; il reste à payer des appoints, pour lesquels manque la monnaie proprement dite. Le billon est destiné à combler cette double lacune.

Dans les pays, comme l'Angleterre, où la loi ne reconnaît d'autre monnaie que l'or, le besoin du billon est bien plus vivement senti, car en Angleterre la moindre pièce d'or est d'un demi-souverain ou de 12 fr. 60 cent. Aussi en Angleterre, a-t-on adopté deux billons, le premier d'argent, le second de cuivre.

L'essence du billon, quelle qu'en soit la substance : argent, cuivre, bronze, nickel, ou tous autres métaux communs, est de n'avoir un cours légal qu'autant qu'il est nécessaire pour parfaire un compte, ou que la transac-

tion dont il s'agit est trop menue pour qu'il y ait moyen de la solder avec la monnaie proprement dite. Ainsi, en Angleterre, les pièces d'argent ne peuvent être imposées par le débiteur au créancier que jusqu'à la somme de 2 liv. st., qui est le montant de la plus grosse pièce d'or en circulation dans le pays, et le cuivre n'apparaît pour compléter une somme qu'autant que les pièces d'argent ne peuvent la former intégralement. De même, en France, on n'est tenu de recevoir le bronze que jusqu'à concurrence de 5 fr.

Par ce motif, la quantité de billon que réclame réellement un État, même étendu et peuplé, est bornée. Ce sont des pièces qui circulent sans cesse, que personne ne met en réserve. Grâce à cette constante activité, le billon se multiplie lui-même.

Le billon le plus usité, celui de cuivre ou de bronze, si on le frappait dans le même système que la monnaie, c'est-à-dire en faisant en sorte que la valeur intrinsèque coïncidât absolument ou à très-peu près avec la valeur nominale, autant que ce serait possible (1), aurait l'inconvénient d'être fort lourd. Pour éviter cette incommodité, on s'est déterminé presque partout à faire les pièces de cuivre d'une valeur intrinsèque beaucoup moindre que la valeur nominale. Mais alors se rencontre un danger : une prime est offerte à la contrefaçon, prime d'autant plus forte que l'écart est plus grand entre la valeur intrinsèque et la valeur nominale.

Communément l'écart qu'on a adopté dans les différents pays est de plus du simple au double et n'excède pas le rapport du simple au triple. Quelquefois, cependant, il a été beaucoup plus étendu.

(1) Nous disons *autant que ce serait possible*, parce que la valeur du cuivre éprouve de grandes variations, de sorte que l'équation, qui serait exacte une année, cesserait de l'être après un temps plus ou moins long.

L'ancienne pièce française d'un décime, à tête de Liberté, pesait 20 grammes ; les gros sous de métal de cloche, composés de matières diverses, 24 grammes. Le denier anglais ou penny, dont la valeur nominale est à peu près d'un décime, pèse 18^{es}, 80. En Autriche, la pièce de 3 kreutzers, d'une valeur nominale de 13 centimes, ne pèse que 9^{es}, 70.

En 1842 et 1843, quand il s'est agi, dans les chambres françaises, de refondre la monnaie de cuivre, on ne fut pas parfaitement d'accord. Parmi les personnes ayant de l'autorité en cette matière, beaucoup voulaient que le décime pesât 15 grammes (1). Le gouvernement et la chambre des députés se prononcèrent pour le poids de 10 grammes ; mais le projet s'arrêta en chemin. Il fut repris à l'origine du règne de Napoléon III, et il est devenu une loi de l'État, le 6 mai 1852. Au lieu de cuivre pur, la matière est un alliage de 95 parties de cuivre, 4 d'étain et 1 de zinc.

Or le cuivre, en lingots propres au laminage, varie ordinairement entre 2 francs et 2 fr. 80 cent. le kilogramme, et par conséquent il vaut de 4 à 5 $\frac{6}{10}$ centimes pour 20 grammes pesant. Ainsi, dans les pièces de cuivre à tête de Liberté, qui dataient de la première république, l'écart entre la valeur nominale et la valeur intrinsèque n'était guère que de 1 à 2 ; et encore je ne compte pas les frais de fabrication et d'émission sur tous les points principaux du territoire, qui ne laissent pas que d'être élevés. Un poids de 10 grammes auquel on attribue la valeur nominale d'un décime, vaut, en lingots raffinés, d'après les cours du cuivre depuis vingt ans, de 2 à 3 centimes, abstraction faite des frais de monnayage (2).

(1) Plus exactement d'une quantité déterminée par le produit de
 (1) C'était la proposition qu'avaient faite, en 1839, MM. Dumas et de Colmont, dans leur *Rapport final*, que nous avons eu souvent occasion de citer et où la question du billon est traitée en détail.

(2) Au sujet du billon, je crois devoir recommander la lecture de plusieurs écrits techniques qu'a publiés M. Frichot.

La grande différence qui existe entre la valeur nominale du billon et la valeur intrinsèque du métal en lingots, est un motif impérieux pour qu'on s'abstienne de lui donner cours légal, au delà de ce qui est strictement indispensable pour les appoints ou pour les menus achats journaliers des personnes les moins aisées de la société. Si le législateur permet que, dans tout règlement de compte, une fraction déterminée, d'un dixième ou d'un quart, se paye en billon, c'est comme s'il altérait la monnaie d'un dixième ou d'un quart (1). Cet abus existait en France, en moindre proportion cependant, au commencement du siècle. M. Mollien y fit renoncer Napoléon I^{er} (2).

C'est aussi un motif pour qu'il n'en soit émis que tout juste ce qu'il faut; car le cours légal du billon, cours tout artificiel, puisqu'il est supérieur, en tout pays, à la valeur intrinsèque, ne peut se soutenir qu'autant que l'on est assuré d'écouler le billon à ce taux, et c'est ce qui cesserait du moment qu'il y en aurait, dans le courant de la circulation, plus que n'en demandent le service des appoints et celui des menues transactions. Les marchands détaillants auxquels il en arrive alors des quantités excessives, et qui ne peuvent le refuser de leurs pratiques, n'ayant pas le moyen de l'écouler, font un sacrifice dans leurs opérations avec les marchands en gros ou avec les autres personnes qui consentent à s'en charger; mais ce sacrifice retombe tout droit sur le public, car ils ne se font pas faute d'élever le prix de leurs denrées, tout au moins du montant de la perte qu'ils ont subie.

(1) Plus exactement, d'une quantité déterminée par le produit de deux facteurs, dont l'un serait la fraction convenue du dixième ou du quart, l'autre le rapport entre la valeur nominale et la valeur intrinsèque du billon.

(2) *Mémoires d'un ministre du Trésor*, t. III, p. 170. La proportion de cuivre autorisée dans les paiements était d'un quarantième.

Cependant plusieurs gouvernements, se trouvant dans une position difficile, ont frappé des masses de billon. C'était pour eux une ressource analogue au papier-monnaie. D'une quantité de cuivre qui valait un million, ils en faisaient trois ou quatre, à peu près comme avec des chiffons de papier imprimé qui reviennent à 1/2 franc peut-être, on fait 500 ou 1,000 fr. J'ai vu, en 1835, la ville de Mexico inondée de petites pièces de cuivre nommées *quartilles*, que le gouvernement, aux abois, émettait immodérément. En France, le gouvernement révolutionnaire fit de même fabriquer des sous en métal de cloche, à effigie royale, pour 19,232,543 fr., en vertu de la loi du 6 août 1791, et en l'an V et en l'an VII, des pièces de 1 décime et de 5 centimes en cuivre, à tête de Liberté, pour 19,691,266 fr. La Russie est un des pays où le gouvernement a le plus abusé du cuivre: Storch rapporte que, de 1762 à 1811, il y a été émis des pièces de cuivre pour une valeur nominale de 90 millions de roubles, pendant que les monnaies d'or et d'argent fabriquées n'allaient qu'à 137 millions. C'est 65 de billon pour 100 de monnaie.

Il faut dire qu'en Russie, les denrées de première nécessité étant à très-bas prix, les pièces de cuivre y ont un cadre plus large; mais ce n'est pas assez pour justifier la proportion que Storch a signalée.

En France et en Angleterre, la proportion du billon est infiniment plus faible. On estime qu'en France, avant 1852, il n'y en avait que pour 48 à 49 millions, et qu'aujourd'hui une quantité de 60 millions environ sera suffisante. Je parle du billon de bronze ou de cuivre (1),

(1) D'après le *compte général de l'administration des finances*, pour l'année 1864, la situation, au 31 décembre 1864, de la nouvelle fabrication des monnaies de bronze, exécutée en vertu de la loi du 6 mai 1852 et

en laissant à part le nouveau billon d'argent autorisé par la loi du 25 mai 1864.

En Angleterre, le total des émissions du billon en cuivre ou en bronze, pendant vingt-cinq ans, à partir de janvier 1840, fait une valeur nominale de 1,053,292 liv. st. (26,490,000 fr.); mais d'une année à l'autre les variations sont extrêmes. Le plus fréquemment l'émission n'excède pas 10,000 liv. st. (251,500 fr.); il y a même eu une année (1850) où elle n'a atteint que 448 liv. (11,300 fr.); au contraire, en 1861, elle a été de 273,578 liv. (6,880,000 fr.) et en 1862, de 352,800 liv. st. (8,873,000 fr.); en 1864 elle était retombée à 18,069 liv. (454,500 fr.). Dans le même intervalle il avait été fabriqué en monnaie d'or 125,066,595 liv. (2,145,425,000 fr.) et en pièces d'argent 7,542,270 liv. (189,688,800 fr.).

La contrefaçon des pièces de cuivre n'est pas seulement un de ces dangers que l'esprit peut prévoir; c'est un mal constaté dans un grand nombre d'États. En France,

de celle du 18 juillet 1860, qui n'était pas complètement terminée encore (*), se présentait ainsi :

Pièces de 10 centimes	30,538,539 fr. 90
— 5 —	24,722,626 65
— 2 —	1,838,646 52
— 1 —	1,067,517 43
TOTAL	58,167,330 50

Les frais de fabrication de toute nature, pour la première émission montant à 48,500,000 francs, ont été de 7,762,077 francs, c'était 16 pour 100 de la valeur nominale. Le poids de ces pièces étant de 4,850,435 kilogrammes, les frais par kilogramme montent à 1 fr. 60 c., proportion énorme par rapport à la valeur de la matière. Mais cette première émission ayant été faite au moyen des anciens sous et des pièces à tête de Liberté, a coûté plus cher que si elle eût été fabriquée avec du métal en lingots; il est vraisemblable que la seconde, celle qui a été faite en vertu de la loi de 1860, a entraîné moins de frais.

(*) Il s'en fallait d'un peu plus de 2 millions.

à Paris, j'ai entendu des personnes, que j'ai lieu de croire bien informées, affirmer que, dans les ateliers où les ouvriers ont des matières de cuivre ou de laiton sous la main, il leur arrivait quelquefois, avant l'émission des pièces à l'effigie de Napoléon III, de fabriquer des sous. La grossièreté de l'exécution des sous en métal de cloche, et même des pièces de 5 centimes ou d'un décime à tête de Liberté, en rendait aisée la contrefaçon. En Russie, la contrefaçon a eu, à une certaine époque, l'appât d'un bénéfice énorme : on faisait plus que sextupler son capital. C'était vers la fin du règne de Pierre le Grand et pendant les deux règnes suivants. L'étranger surtout se livrait à cette opération. Storch reproduit une évaluation du comte Munnich, d'après laquelle il serait venu alors de l'étréieur pour plus de 6 millions de roubles (24 millions de fr.) d'espèces en cuivre. A ce compte, les peuples voisins, en livrant à la Russie une quantité de cuivre monnayé, qui valait réellement moins d'un million de roubles, en tiraient des produits pour plus du sextuple; c'était ruineux pour la Russie.

Envers la contrefaçon l'on a la ressource d'un monnayage très-soigné. Les pièces de cuivre de l'Angleterre sont d'une belle exécution. Le nouveau billon français en bronze possède à un degré encore supérieur ce genre d'avantage. Cependant ces garanties ne sont pas absolument suffisantes. Le nombre des bons graveurs est grand; les ateliers où l'on a des machines propres à s'adapter au monnayage sont devenus nombreux en Europe. S'il y avait un très-grand profit à attendre de la contrefaçon du billon, il pourrait bien, dans certaines circonstances, s'en fabriquer à l'étranger.

Mais dans les temps ordinaires, en recommandant aux receveurs des deniers publics de donner l'exemple de la sévérité envers le billon de contrebande, et en multipliant

suffisamment les moindres pièces de monnaie proprement dite ou celles de billon d'argent, de manière à resserrer entre les plus étroites limites l'usage du billon de cuivre ou de bronze, il y a lieu de croire que la contrefaçon serait rendue extrêmement difficile.

Il a été fait depuis vingt ans un certain nombre d'essais, pour innover en matière de billon fait de métaux inférieurs. C'est ainsi que la Belgique fabrique du billon en nickel. Il en est de même de la Suisse. Ces pièces sont plus légères de poids et par conséquent plus commodes à porter que le billon en cuivre ou en bronze ; mais à côté de cet avantage se présente l'inconvénient d'avoir la même couleur que l'argent, ce qui, dans certains cas, peut occasionner des confusions ou des tromperies.

On avait pensé aussi, dans des temps déjà éloignés de nous, à faire du billon qui, sous un petit volume, eût une valeur intrinsèque égale à la valeur nominale ou à peu près. Pour cela il suffit de mêler au cuivre une petite quantité d'argent. En France, sous l'ancien régime, les pièces vulgairement appelées *six blancs*, plus tard les *six liards*, et sous l'Empire les décimes à l'N, étaient des billons de ce genre. Mais la contrefaçon s'y est attachée. On réussit à imiter passablement, en unissant au cuivre des métaux de peu de valeur, la couleur particulière à ces bas alliages, et le public accepte les fausses pièces sur leur couleur, jusqu'à ce que, désabusé à l'extrême, il refuse également les bonnes et les mauvaises. C'est le sort qu'avaient eu, dans plusieurs départements, les pièces à l'N. On a donc fini par renoncer à ce système.

De tous les billons qui ont cours dans le monde, le plus répandu, celui qui sert dans le plus grand nombre de transactions, est celui des Chinois. Ce billon, nommé *tsien* par les indigènes et par les étrangers *cash*, du mot anglais qui signifie monnaie courante, ou encore *sapèque*,

est, dans le vaste empire du Milieu, le seul instrument d'échange qui porte une empreinte officielle. Avec la fidélité au passé qui caractérise la civilisation chinoise, le *tsien* a pu conserver, depuis l'an 1120 avant Jésus-Christ, la même forme symbolique. Ce sont des pièces rondes, percées, au milieu, d'un trou carré qui sert à les enfiler et à les réunir par centaines. Dans ces sortes de chapelets, il n'est pas rare de rencontrer, à côté des plus modernes, des pièces des huitième et dixième siècles. L'enfilade de 100 sapèques s'appelle *mace*; celle de 1,000, *kouan*, *min*, et plus souvent encore *tiao*. Le *tsien* est coulé et fait d'un alliage dont la composition varie selon le temps et le lieu de l'émission. Le cuivre en est toujours l'élément principal; avec ce métal il y a du plomb et de l'étain. Au droit de la pièce on lit le règne ou la période de l'émission; sur le revers, le nom en abrégé de la ville où la fabrication a eu lieu.

Nominalement le milliër de pièces vaut 1 liang d'argent (37^{es}, 78). Mais l'exagération des émissions, l'inégalité extrême du poids et le mélange de pièces fausses donnent aux colliers ou chapelets de sapèques des valeurs dissemblables. Aussi M. Rondot rapporte qu'à E-Moui, en août 1850, la piastre à colonnes d'Espagne valait de 1,300 à 3,600 sapèques, selon la qualité de celles-ci. Voici la gradation de ces valeurs, pour une piastre :

Sapèques choisies et destinées à l'Inde et à l'Archipel Indien.....	1,300
Monnaie courante en Chine.....	1,450
Sapèques à E-Moui.....	1,560
Sapèques en usage à Formose.....	2,400
Sapèques mélangées.....	2,700
inférieures.....	3,100
plus inférieures.....	3,600

Dans ces derniers temps, le gouvernement chinois aux abois a diminué la quantité de métal contenue dans

les sapèques. Il a jeté dans la circulation des pièces en fer, et enfin il a émis du papier-monnaie. En 1859 la nouvelle pièce de dix tsien n'était reçue que pour deux anciennes sapèques, et le papier-monnaie perdait 83 pour 100.

Le nouvel hôtel-des-monnaies, que l'Angleterre établit aujourd'hui à Hong-Kong, fait des sapèques d'une valeur nominale de 1000 à la piastre, qui paraissent très-goûtées. On les désigne sous le nom de *millime (mil)*.

Ces pièces sont du poids de 1 gramme.

On les met en sacs du poids de 1 kilog., qui s'échangent contre une piastre. Une autre pièce, du poids de 7 grammes et demi, est l'équivalent légal de 10 de ces sapèques.

Ce même hôtel-des-monnaies fait un billon d'argent : ce sont des pièces au titre de 8/10 et de la valeur nominale d'un dixième de piastre. Il doit aussi fabriquer des piastres au titre de 9/10. Elles auraient la même quantité de fin que la piastre espagnole.

Depuis que la monnaie d'or s'est beaucoup répandue en Europe, et que les pièces d'argent au contraire s'y sont raréfiées, par suite de l'exportation dans l'Inde, l'usage d'un billon en argent, jusqu'à ces derniers temps réservé à l'Angleterre presque exclusivement, s'est successivement répandu dans beaucoup d'autres États européens. En France, la loi du 25 mai 1864 l'a autorisé; ce sont des pièces de 20 et de 50 centimes, et point d'autres, que le législateur français a permises; elles pèsent le même poids que les anciennes, qui étaient de la monnaie dans toute la rigueur du mot. Par des motifs fort secondaires, ou pour mieux dire sans réflexion suffisante, on a choisi le titre de 835, qui n'a aucun rapport avec le système décimal, et n'offre d'ailleurs aucun avantage sérieux (1).

(1) En Angleterre on a conservé, pour le schelling, le titre ancien des pièces d'argent, 925 millièmes; mais on a diminué le poids (voir plus haut page 225).

L'idée de ce nouveau billon est venue de ce qu'on a espéré empêcher ainsi l'exportation des menues pièces d'argent, si nécessaires dans les transactions populaires. L'émission autorisée est ainsi définie par l'article 6 de la loi : « L'émission de la nouvelle monnaie sera égale à la somme « des monnaies anciennes retirées de la circulation. Le « ministre des finances est en outre autorisé à en faire « fabriquer, pour les besoins de la circulation, une somme « supplémentaire de trente millions. » A ce sujet il n'est pas inopportun de rappeler que, depuis l'origine de la monnaie décimale (1795) jusqu'au 31 décembre 1864, il avait été fabriqué pour 52,228,209 fr. de pièces de 50 centimes et 5,835,769 fr. de pièces de 20 centimes (1).

Deux des États limitrophes de la France, la Suisse et l'Italie, qui se sont approprié à peu près son système monétaire, l'avaient précédée dans cette voie. Ces États, agissant chacun isolément, avaient adopté, pour le billon d'argent, des bases différentes. La Suisse, depuis 1850, fabriquait des pièces de 2 fr. et au-dessous, en substituant à la proportion de 1 dixième d'alliage celle de 2. L'Italie avait choisi la proportion de 835 millièmes, que le législateur français a adoptée ensuite. Une conférence a été ouverte, entre ces deux puissances, la France et la Belgique, pour se mettre d'accord sur un billon d'argent identique, qui serait autorisé à circuler dans les quatre pays. Le titre de 835 millièmes, déjà préféré par la France et l'Italie y a prévalu. Les négociateurs se sont mis d'accord aussi pour l'émission de pièces de 2 fr. et de 1 fr.,

(1) La loi du 25 mai 1864 porte aussi la clause suivante, qui est bonne à noter :

« 5. Les nouvelles pièces d'argent seront reçues dans les caisses publiques, quelle qu'en soit la quantité. Entre particuliers, elles ne pourront être employées dans les paiements, si ce n'est de gré à gré, que « pour vingt francs et au-dessous. »

indépendamment de celles de 20 et de 50 centimes que le législateur français a prescrites. Cette extension en France du billon d'argent, qui, du reste, au moment où nous écrivons, n'est encore qu'en projet, soulève une objection qui n'est pas à dédaigner; c'est qu'on peut y voir un acheminement détourné vers le renversement de la législation française de l'an XI.

FIN DE LA MONNAIE

ET DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME DU COURS.

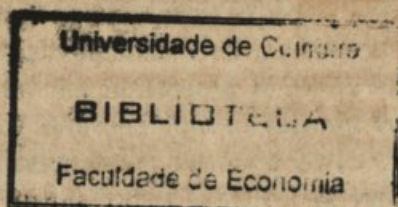


TABLE DES MATIÈRES

SECTION I.

Nature de la Monnaie.

Il faut qu'elle soit d'une substance possédant une valeur intrinsèque, et elle ne peut être que d'or ou d'argent.

CHAP. I. — Définition de la Monnaie.....	1
CHAP. II. — De quelques caractères que la Monnaie a imprimés aux transactions.....	7
CHAP. III. — De divers essais pour avoir une Monnaie faite d'une substance autre que les deux métaux dits précieux.....	9
CHAP. IV. — Caractères qu'une substance doit réunir pour être propre à servir de Monnaie.....	14
CHAP. V. — L'or et l'argent sont les deux seules substances qui réunissent les qualités nécessaires à la Monnaie.....	17
CHAP. VI. — Confirmation par le témoignage de l'histoire du rôle qui vient d'être indiqué pour l'or et l'argent.....	34
CHAP. VII. — Autre définition de la Monnaie : Les pièces de Monnaie sont des lingots certifiés.....	38

SECTION II.

S'il est vrai que la Monnaie puisse être un signe. — De l'erreur qui a été accréditée en Europe à ce sujet, pendant une longue suite de siècles. — Dans quelles limites et sous quelles réserves des signes peuvent être substitués à la Monnaie, et des avantages qu'offre cette substitution.

CHAP. I. — Comment, dans le moyen âge, on a cru que la Monnaie était un signe, et quelles perturbations a causées cette erreur.....	41
CHAP. II. — Ce n'est pas à dire qu'il soit mal d'avoir des signes, parallèlement à la Monnaie. Bien au contraire.....	54

- CHAP. III. — D'une extension qu'on a voulu récemment donner, en Angleterre, au terme de Monnaie, en l'appliquant au billet de banque. 56
- CHAP. IV. — Nécessité de la convertibilité des titres de crédit en métaux précieux..... 65

SECTION III.

Du prix des choses. — Des notions de la valeur et du prix dans leurs rapports avec la Monnaie et avec les métaux précieux dont la Monnaie est faite.

- CHAP. I. — La valeur et le prix..... 68
- CHAP. II. — Des mots de *valeur* et de *prix* dans leurs rapports avec les Monnaies et les métaux précieux qui en font la substance. — La *prime*, la *cherté* et le *bon marché*, par rapport à ces mêmes objets. 75
- CHAP. III. — De la possibilité d'un grand écart entre la valeur de la Monnaie et celle des métaux précieux..... 87

SECTION IV.

De la mesure de la valeur. — S'il existe une pareille mesure qui soit exacte. — Dans quel sens l'or et l'argent laissent à désirer sous ce rapport. — Si l'on peut y substituer le blé, ou la journée de travail.

- CHAP. I. — Observations générales sur la valeur..... 92
- CHAP. II. — Si le blé peut constituer une bonne mesure de la valeur..... 97
- CHAP. III. — Si le travail peut fournir une mesure invariable de la valeur. 109
- CHAP. IV. — Dans quelles occasions et en quel sens il peut être bon de prendre le blé et le travail pour des mesures de la valeur..... 117

SECTION V.

De l'étalon monétaire. S'il peut et doit être des deux métaux précieux ou d'un seul.

- CHAP. I. — Ce que c'est que l'étalon monétaire..... 136
- CHAP. II. — S'il peut y avoir deux étalons..... 138
- CHAP. III. — L'expérience a montré qu'il est impossible de maintenir un rapport fixe entre les deux métaux précieux dans le système monétaire des États. C'est la condamnation, par la pratique, du système des deux étalons..... 142
- CHAP. IV. — Le système du double étalon conduit à l'altération graduelle des Monnaies..... 148
- CHAP. V. — Comment, dans le moyen âge et pendant les siècles suivants jusqu'aux temps modernes, la notion d'étalon n'avait pas disparu